



**LA GRANDE  
PARADE  
DE DRÔLE  
DE CARNAVAL p17**

# ARLES INFO

N°200 | MARS 2016 | [www.arles-info.fr](http://www.arles-info.fr)



**LE MICRO CRÉDIT  
UN COUP DE POUCE AUX  
PETITS BUDGETS p21**

**CENTRE-VILLE  
LE NOUVEAU PLAN DE  
STATIONNEMENT p10**



**FEMMES  
EN MOUVEMENT  
MET EN AVANT  
LES INVISIBLES p16**

**BUDGET 2016  
DES INVESTISSEMENTS  
MAINTENUS p6**



***Les nouvelles couleurs  
de la Feria de Pâques***  
du 25 au 28 mars p7

## AU CONSEIL MUNICIPAL

Après d'émouvants hommages rendus à des personnalités qui ont marqué l'histoire d'Arles, Michel Tournier, Edmonde Charles-Roux et Pierre Heurteaux, chercheur à la Tour du Valat, le conseil municipal du 10 février a été consacré en grande partie aux délibérations budgétaires (22 en tout) : après l'approbation des différents comptes administratifs et l'affectation des résultats comptables de 2015 au budget 2016, le conseil a voté le budget de la Ville et de ses établissements publics ainsi que les taux d'imposition locaux pour 2016.

De plus, le Conseil a voté :

- l'attribution d'une aide exceptionnelle de 10 000 euros à la Fédération française de course camarguaise.
- l'attribution d'une subvention de 7000 € au Pôle des industries culturelles et Patrimoine qui fédère une centaine d'acteurs spécialisés dans les métiers du patrimoine bâti, naturel et culturel. Le Pôle organise des salons professionnels, le Forum de l'innovation culturelle, l'observatoire des pratiques de l'image numérique...
- l'approbation des contrats Ville – Département 2014 à 2016, pour des opérations de voirie et travaux de proximité, qui permettent à la Ville d'obtenir des subventions du Conseil départemental.
- l'attribution de subventions à l'école taurine d'Arles et à l'Auberge des passionnés pour l'organisation du week-end taurin des 20 et 21 février.
- l'approbation de la candidature d'Arles à l'appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », lancé par le ministère de l'Écologie. Entrer dans le dispositif fournirait un soutien financier à plusieurs actions de développement durable : éco-construction, achat de véhicules électriques, optimisation énergétique d'un pool de bâtiments de la ville, biodiversité urbaine, rénovation de l'éclairage public...
- la validation de la création d'une Société publique locale (SPL) sur le territoire de la communauté d'agglomération ACCM. Elle aura en charge les opérations d'aménagement public d'Arles et de l'agglomération.

Le Conseil a pris connaissance :

- Du projet de règlement local de publicité qui préconise une réduction raisonnée des annonces et la promotion d'enseignes de qualité.
- Du bilan positif des Drôles de Noël 2015 : 11% de visiteurs en plus qu'en 2014, davantage d'animation en ville grâce à l'action conjuguée des commerçants. Et 187 000 euros réinjectés dans l'économie arlésienne.

Prochains conseils le 2 et le 30 mars, à 15h en salle d'honneur. Les séances sont publiques.

## NUIT DE L'ASTRONOMIE

Dans le quartier des Alyscamps, l'école élémentaire et l'association de parents d'élèves Le Chat perché organisent une soirée originale vendredi 18 mars. Après un apéritif dînatoire participatif à 19 h dans la cour de l'école, tout le monde se rendra au stade, derrière l'école, vers 20h30 pour une observation commentée du ciel. L'association LES 2 AD aura mis en place des télescopes et accompagnera les observations. Cette soirée est ouverte à tous les Arlésiens.



Photo : O Quérette / Altkadoc / ville d'Arles

## LES FOOTBALLEUSES CHINOISES REÇUES À ARLES

Mercredi 10 février au stade Fournier, à l'invitation de l'Athletic Club Arlésien, l'équipe nationale féminine de Chine a disputé un match amical contre une équipe de l'Olympique de Marseille. Une occasion en or pour les très jeunes footballeuses de l'ACA d'assister à un match de haut niveau, qui s'est soldé par la victoire de la Chine par 3 buts à 1.

**1600** collégiens et lycéens du Pays d'Arles (ou presque) ont visité, le 5 février dernier, le salon Arles Campus, organisé par la Ville.

## BLACK M : SA ROUTE PASSE PAR ARLES



Photo : DR

Gardez le sourire : le rappeur Black M sera en concert au Théâtre antique, le vendredi 22 juillet, pour les Escales du Cargo. Membre de La Sexion d'Assaut, du label Wati B, l'interprète de *Sur ma route* va dérouler tous les tubes de son album quadruple disque de platine, « Les yeux plus gros que le monde ». Autres têtes d'affiche du festival : le groupe Tryo le 23 juillet, Louise Attaque, le 24 juillet, après la sortie d'un quatrième album, *Anomalie*, après dix ans de silence. Faites vite pour réserver vos places, et notamment celles à tarif réduit, car le Théâtre antique risque d'afficher complet très vite.

[www.escales-cargo.com](http://www.escales-cargo.com)

## CONTRE LES CRUES DU RHÔNE, LA PROTECTION PROGRESSE

Les travaux de confortement du quai Marx-Dormoy, commencés en janvier 2014, sont achevés. Le Symadrem, maître d'ouvrage, termine ainsi, avec ce chantier d'un coût de plus de 6 millions d'euros, le renforcement de l'ensemble des quais dans la traversée du centre-ville. Le Symadrem va achever également cette année le confortement de la digue entre Prends-té-Garde et Grand Mollégès, toujours sur la rive gauche du fleuve. Mais la protection du centre-ville ne sera optimale que lorsque la digue Tarascon-Arles sera réalisée. Lors de la présentation de ses vœux, le président du Symadrem, Jean-Luc Masson, a précisé que les travaux de ce très important chantier ne débuteraient qu'en 2017 et seraient financés dans le cadre du second plan Rhône, signé en 2015 entre l'État et les régions concernées. Jean-Luc Masson a par ailleurs souligné que les opérations du Symadrem génèrent une activité économique non négligeable, avec 34 millions d'euros versés aux entreprises de la région pour la réalisation de ces travaux en 2015 et l'emploi de 200 personnes par jour pendant un an.

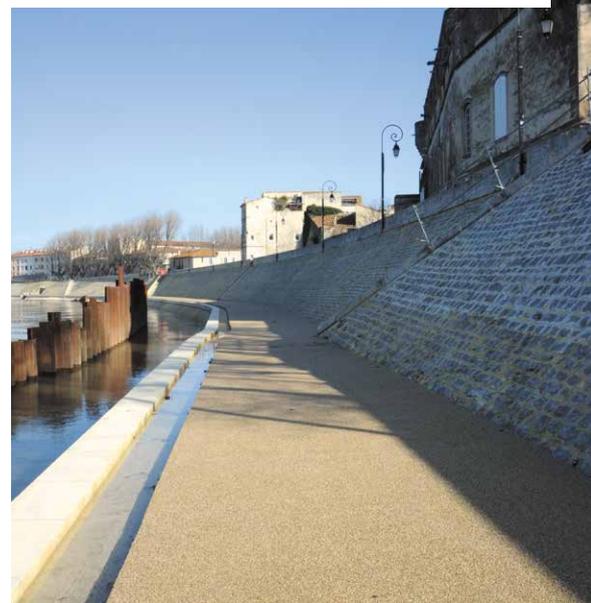


Photo : P. Mercier / ville d'Arles

## HOMMAGE À PIERRE BOUSSEAU

Dernier résistant arlésien à avoir été interné en camp de concentration (à Mathausen en Autriche) pendant la guerre de 39-45, Pierre Bousseau a été pendant 20 ans le porte-drapeau de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP). Il vient de décéder, à l'âge de 94 ans. Contraint de partir au Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne en 1943, Pierre Bousseau avait, avec plusieurs camarades, refusé de travailler. Tous furent déportés et libérés par la Croix-Rouge américaine en avril 1945. Jusqu'à sa mort, engagé dans la section d'Arles de la FNDIRP, il a vécu fidèle au serment prononcé par les déportés : « *tout faire pour ne plus jamais revoir cela* ».



Photo : FNDIRP

## RÉUNIONS PUBLIQUES POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la ville d'Arles organise la consultation des Arlésiens par quartiers et villages. Présentation du zonage et du règlement : jeudi 3 mars, à 18h30, à l'école Louis-Aragon pour le secteur Grand Barriol (du pont Réginel au pont Van Gogh). Lundi 7 mars à 18h30, en salle d'Honneur pour les autres quartiers. La présentation finale du Plan local d'urbanisme aura lieu le 18 avril, à 18h, en salle d'honneur.



Photo : O. Querette / Jektadoc / ville d'Arles

## LES ÉLUS MOBILISÉS POUR LE CONTOURNEMENT AUTOROUTIER

Michel Vauzelle, député de la circonscription d'Arles, Hervé Schiavetti, maire d'Arles, Nicolas Koukas et Aurore Raoux, conseillers départementaux et David Grzyb, conseiller municipal délégué aux grands projets urbains, ont tenu une conférence de presse le 8 février en salle d'honneur de l'hôtel de ville d'Arles, pour affirmer leur mobilisation en faveur du projet de contournement autoroutier d'Arles. Le projet, qui consiste à construire une portion d'autoroute pour délester la N113 dans la traversée d'Arles sur un tronçon de 13 km, a été classé comme prioritaire par le gouvernement en juillet 2013. À l'époque, il était annoncé que les travaux pourraient débuter en 2018 et la mise en service pourrait être effective en 2020. Parallèlement, les services de la Ville ont travaillé sur une « requalification » de la RN 113 dans sa traversée de la ville, afin qu'elle ne constitue plus une fracture mais un axe d'échange entre les quartiers. Hervé Schiavetti a affirmé qu'il était du devoir des élus d'éviter la mise en danger que constitue cette circulation intense, mise en danger des personnes mais également du patrimoine de la Ville, classé par l'Unesco.

Alors que Nicolas Koukas a souligné l'implication des élus départementaux pour soutenir ce dossier, Francis Guillot, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles, a insisté sur l'importance de ce chantier pour le développement économique et pour les entreprises. David Grzyb a rappelé que 60 000 véhicules par jour empruntaient cette route et qu'ils allaient bientôt être 80 000, compte tenu du développement d'infrastructures comme celle du grand port de Marseille. « *Aujourd'hui, nous voulons savoir comment et quand l'État va développer des moyens pour réaliser cet ouvrage qui permettra de repenser le développement de notre cité* » a-t-il ajouté. Enfin, Michel Vauzelle a fait part de sa « colère » face au silence de l'État, ajoutant que ce n'était « *ni correct ni démocratique* ». « *Depuis 20 ans, malgré les problèmes engendrés et notre mobilisation, ce dossier n'a pas avancé. Or s'il est prioritaire pour les habitants d'Arles, il concerne aussi le développement de l'Arc méditerranéen. Nous ne devons jamais lâcher la pression.* »

## DES TRAVAILLEURS EN INSERTION SUR LE CHANTIER DU PARC DES ATELIERS

Le 4 février 2016, le préfet délégué des Bouches-du-Rhône à l'égalité des chances, Yves Rousset (à droite), a signé une déclinaison locale de la Charte Entreprises et quartiers avec les représentants des entreprises du groupe Vinci. Cette signature a eu lieu dans le bâtiment des Forges du Parc des Ateliers. Cet ancien site de la SNCF fait l'objet d'un vaste projet de réhabilitation pour la Fondation LUMA Arles, mené notamment par Vinci Construction. Depuis que le chantier a commencé, en avril 2014, 28 salariés en insertion (au 30 novembre 2015) y ont été employés et plus de 24 000 heures d'activité en insertion professionnelle y ont été réalisées, avec l'accompagnement de l'ACCM.



Photo : R. Boutiller / ville d'Arles

## Les César



## FOIRE AUX PLANTES ET À LA BIODIVERSITÉ

C'est le printemps ce dimanche 20 mars, sur le boulevard des Lices. Envie de planter, de semer, de repiquer, de jardiner au naturel... À côté des producteurs habituels de ce rendez-vous des Rameaux, la ville d'Arles a invité de nombreuses associations qui s'installeront toute la journée sur le boulevard et proposeront différentes animations : balades naturalistes, fabrication de jardinières en osier, d'hôtels à insectes, de bombes à graines, démonstration de techniques de jardinage écologique, atelier sur le compostage individuel, découverte de plantes sauvages comestibles et médicinales, présentation de la phytoépuration...

Depuis l'année dernière, le service Développement durable de la Ville a repris l'organisation de la foire annuelle aux plantes, et y associe les acteurs de la biodiversité du territoire. Cette journée offre ainsi un riche et intéressant programme. À cette occasion sera également lancé le concours Arles en Fleurs qui récompense les Arlésiens qui contribuent à l'embellissement de la Ville. Les bulletins d'inscription seront disponibles sur le stand de la Ville ou en mairie ou téléchargeables sur le site ville-arles.fr.

### TROIS QUESTIONS À PIERRE VÉTILLART

adjoint au maire, délégué à la transition écologique et énergétique, aux parcs et jardins et à l'Agenda 21

#### Pourquoi est-il si important de donner toute sa place à la nature en ville ?

Imagine t-on Arles et ses villages sans arbre, sans espace vert, sans jardin ?... Ce serait l'enfer ! La nature est un élément essentiel de notre vie quotidienne. Elle apaise, embellit, rafraîchit... Une fleur, un parfum, un chant d'oiseau suffit parfois à créer du bonheur dans le cœur des enfants et des mamans. N'est-ce pas là l'essentiel ?

#### Pourquoi Arles s'engage dans la « Charte zéro pesticide » ?

Nous sortons des herbicides et des pesticides pour aller vers une gestion plus naturelle de nos espaces publics. Nous protégeons la faune et la flore, gagnons en efficacité, économisons de l'argent public, et surtout préservons la santé de tous. C'est que du plus !

#### Comment encourager la biodiversité citoyenne ?

Des initiatives existent : des Arlésiens, à titre individuel ou organisés en collectifs, plantent sur les espaces publics, qui sont notre bien commun à tous. Nous les encourageons et un réseau d'acteurs est en place pour les accompagner. En jardinière, en pied d'arbre, en bordure de clôture, sur des délaissés, sous forme de jardins partagés ou avec les écoles, peu importe. Cela construit du lien social et permet à chacun d'exprimer, de cette façon aussi, sa citoyenneté.



## LA FÊTE DU PRINTEMPS DES COMMERÇANTS

Les 16 et 19 mars, les commerçants d'Arlesshopping organisent la Fête du Printemps. De la rue du 4-Septembre au pourtour des Arènes, de la rue Réattu à celle de la République jusqu'à la place Paul-Doumer à La Roquette, enfants et adultes pourront profiter de multiples animations : ateliers de maquillage et décoration florale, des jeux avec l'association Martingale, défilés de mode à la salle Jean-et-Pons-Dedieu, dégustations et travaux manuels avec des artisans, expositions de photographies et voitures anciennes. Ainsi qu'une course en caisses à savon autour des arènes, le samedi 19 mars à 14h30 et 17h, et l'élection de Miss Arlesshopping, le même jour à 16h. Renseignements sur [www.arlesshopping.fr](http://www.arlesshopping.fr)



## CURE DE JOUVENCE POUR LES FRÈRES VIEUX

La rue des Frères-Vieux, à la Roquette, a connu d'importants travaux sous et sur la chaussée. Cela a commencé par le remplacement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, des travaux menés et financés par la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette. Puis, la Ville, dans le cadre des opérations de voirie, a mandaté l'entreprise Masoni, pour refaire le revêtement en béton désactivé. Pour un montant de 30 000 euros financés par la Ville avec l'aide du Département pour 45% du hors taxe.



Photo : P. Mercier / ville d'Arles

## UN RÉSEAU D'EAU TOUT NEUF AU CIMETIÈRE DES 9-COLLINES

Moins contraignant, le nouveau dispositif d'alimentation en eau potable du cimetière des 9-Collines permet aussi de mieux gérer les éventuelles fuites. Désormais les espaces verts du site, les bornes fontaines et le bâtiment disposent chacun d'un réseau d'alimentation indépendant. Lors d'intervention, les techniciens n'ont plus à effectuer une coupure d'eau générale. L'installation qui a nécessité un travail important sur les canalisations, s'élève à 60 000 euros financés par la Ville avec l'aide du Département pour 45% du hors taxe.

## UN SITE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chercher des informations sur l'environnement, trouver des astuces pour réduire ses factures d'énergie, consommer malin. Grâce à [www.pays-arles-energie-climat.com](http://www.pays-arles-energie-climat.com), le site créé par le Syndicat mixte du pays d'Arles, les réponses sont à portée de clic. La ville d'Arles ainsi que six autres partenaires locaux sont associés au Plan climat du pays d'Arles piloté par son syndicat pour améliorer et préserver la qualité de vie sur le territoire et au-delà.

## RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Une réunion publique est organisée mercredi 9 mars à 18h30 en salle d'honneur pour présenter les différentes zones et le règlement local de publicité.



## UNE ŒUVRE D'ART MONUMENTALE RESTAURÉE CHEZ A-CORROS

Dans ce paquet-cadeau géant se trouve une sculpture de l'artiste anglais Anthony Caro, *After Olympia*. L'œuvre aux mensurations impressionnantes, 24 mètres de long pour 18 tonnes, vient de séjourner huit mois chez A-Corros, l'entreprise spécialisée dans l'expertise en matière de corrosion et en restauration du patrimoine. Elle est repartie, en trois morceaux, vers La Défense, puisqu'elle fait partie de la collection d'œuvres d'art de Defacto, l'établissement public de gestion du quartier d'affaires parisien. Les trois pièces ont d'abord été hissées sur un camion-grue puis déposées sur un semi-remorque. Mais pour assurer les opérations en toute sécurité, plusieurs membres des autres entreprises réunies au sein d'Archeomed sont venus prêter main-forte à l'équipe d'A-Corros, illustrant ainsi les principes de mise en commun des compétences et d'entraide qui régissent cette association d'entreprises

œuvrant dans le patrimoine. C'est également une restauratrice de livres anciens qui a participé à la pose du nouveau film sur l'œuvre d'art. A-Corros a déjà traité, pour La Défense, Le



Pouce du sculpteur César (18 mètres de haut) et s'occupera dès le mois d'avril de *la Fontaine des Corolles*.

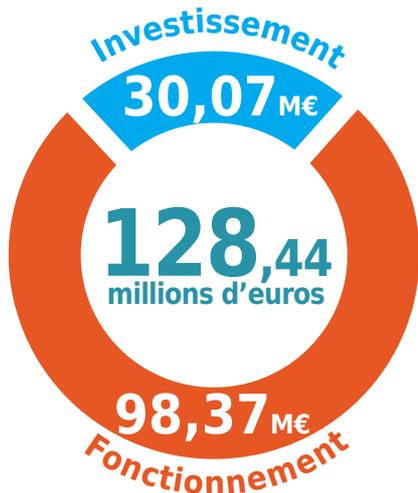
Photo : O. Quérette / ektador / ville d'Arles

## IMAGO, LES PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES DU MUSÉE RÉATTU

Émotion et admiration unanimes, le 5 février, devant la nouvelle exposition présentée, jusqu'au 5 juin, au musée des Beaux-Arts de la ville. *Imago* réunit une centaine de photos issues des collections du musée et démontre, une fois encore, combien ces collections sont riches d'œuvres importantes. Ici, Ce sont des clichés signés de grands noms de la photographie Cecil Beaton, Brassai, Doisneau, Willy Ronis, Jean-Loup Sieff, etc. mais aussi la série « portraits d'un peuple » de l'espagnol Thomas Montserrat, à l'approche documentaire, ou le portfolio sur Martin Luther King... Cette exposition prouve aussi que cette collection ne cesse de s'enrichir : *Isabelle*, un grand format du portraitiste Jean-François Baurret, vient d'être offerte au musée. Elle est présentée, entourée de trente autres clichés de cet artiste, prêts pour l'occasion.



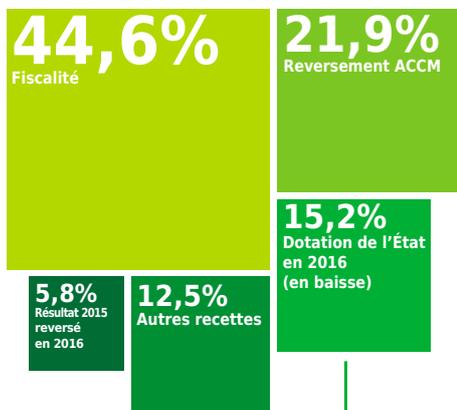
Photo : P. Mercier / ville d'Arles



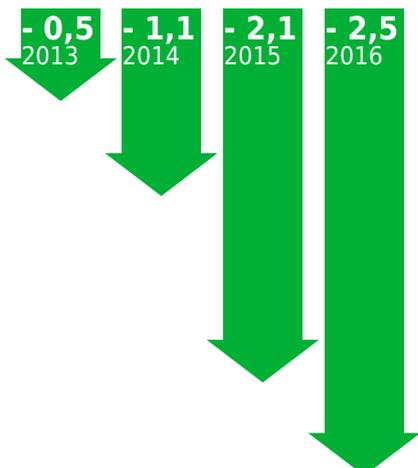
### Dépenses



### Recettes



Des dotations de l'État en baisse (en millions d'euros)

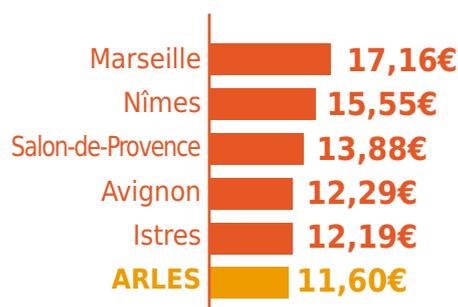


## Maintenir le niveau d'investissement

Le budget 2016 de la ville d'Arles a été voté par le Conseil municipal réuni le 10 février dernier par 17 voix pour, 12 voix contre et 16 abstentions. La baisse des dotations de l'État de 2,5 millions est compensée par une hausse de recettes (0,6 million) et par une augmentation des taux d'imposition de 5% dans un contexte de maîtrise des dépenses.

Cet effort permet à la ville d'Arles de maintenir le rythme de ses investissements et son soutien au secteur associatif, et donc de défendre les emplois locaux, tout en poursuivant son action dans le domaine de l'éducation et de la sécurité.

### Impôts locaux



Comparatif taxe d'habitation et taxe foncier bâti au mètre carré pour la part communale et intercommunale 2015.

### Dette par habitant



Commune + intercommunalité en 2014.  
Source : DGCL.



Photos : P. Mercier / ville d'Arles

# COUP DE JEUNE SUR LA FERIA DE PÂQUES

La nouvelle équipe en charge des spectacles dans les arènes présente sa première Feria. Ludi Arles Organisation réunit Jean-Baptiste Jalabert, l'un des meilleurs toreros du circuit, sa sœur Lola Jalabert, Alain Lartigue et François Cordier. Les cartels qu'elle a montés suscitent déjà l'enthousiasme. Du 25 au 28 mars, des « figuras », mais aussi de jeunes toreros avides de s'emparer des premières places, et les meilleurs élevages sont à l'affiche. La volonté d'intéresser les aficionados mais aussi de séduire un nouveau public, dont les plus jeunes, est clairement manifestée. Autour des arènes, c'est toute la ville qui se pavoise aux couleurs de la fête, avec un feu d'artifice sur les quais du Rhône, des expositions, des animations et des concerts gratuits pendant quatre jours... Pour ouvrir la temporada avec panache !



## Jean-Baptiste Jalabert : « Nous visons l'excellence »

### Comment avez-vous conçu votre première feria ?

Dans un contexte de crise économique et d'un intérêt plus modéré qu'il y a quelques années pour la tauromachie, nous avons fait le choix de réduire le nombre de spectacles. Cela nous permet de concevoir des cartels de très haut niveau, donc plus chers, comme ceux du samedi et du dimanche de la Feria de Pâques et de celui de la Goyesque en septembre. Nous travaillons pour que chaque corrida soit un événement, sans fragiliser l'entreprise.

### Les cartels ont reçu un accueil positif, notamment des aficionados. C'est encourageant ?

Bien sûr ! Le but est d'amener beaucoup de monde aux arènes, de faire parler d'Arles même à l'étranger. Je sais que les commerçants, les hôteliers, la Ville, travaillent dans ce sens. Nous souhaitons attirer des aficionados de toute la région, mais aussi d'Espagne et pourquoi pas, de bien plus loin. Je reviens d'Amérique du Sud et nos cartels y ont été reçus avec beaucoup d'intérêt. En vingt jours, depuis l'ouverture de la vente des abonnements, nous en avons vendu autant que l'année précédente à la veille du début de la Feria. C'est dû sans doute aussi aux nouveaux tarifs, moins élevés.

### Qu'est-ce qui a guidé vos choix pour la constitution de ces cartels ?

Les « figuras », Castella, El Juli, Manzanares sont les toreros les plus attendus du moment. Ils feront venir les aficionados. Mais nous avons choisi de les confronter à la nouvelle génération, Roca Rey, Lopez Simon, Juan Del Alamo, Thomas Joubert, qui ont envie de se faire une place au plus haut niveau. Le « mano a mano » du dimanche après-midi l'illustre parfaitement : Roca Rey a pris l'alternative 17 ans après El Juli, qui est au sommet, et aujourd'hui, ce torero âgé de 19 ans tout juste veut clairement prendre la place de l'ainé. Le rejon touche un autre public, intéressé par le travail de dressage du cheval. L'approche est plus facile aussi pour les spectateurs non initiés. Et dans ce domaine, nous avons aussi les



José Maria Manzanares



Léa Vicens

meilleurs, dont Léa Vicens, qui progresse beaucoup et séduit au-delà du monde de la tauromachie.

### Vous accordez également une place aux plus jeunes, avec la novillada ?

Quitte à prendre le risque d'être perdant financièrement sur un cartel, c'est aussi de notre responsabilité de soutenir les jeunes. C'est une belle opportunité pour eux. J'ai voulu aussi y montrer les élevages du terroir. Mais il faut que l'aficion locale vienne soutenir ces jeunes car ils incarnent l'avenir de la tauromachie.

### Vous programmez, pour la première fois, les toros de l'élevage Pedraza de Yeltes pour la corrida du lundi après-midi. C'était important ?

Là encore, le but est de créer l'événement, avec un des élevages favoris des « toristas ». C'est la première fois qu'il sera présenté dans le sud-est de la France. Je l'ai réservé au printemps dernier, parce qu'il fallait saisir l'opportunité. Et ces toros ont fait ensuite une saison extraordinaire.

### Pourquoi avoir déplacé la course camarguaise le vendredi après-midi ?

Ouvrir sur la Camargue, c'est notre choix pour répondre à cette aficion, différente de celle de la tauromachie. Et là aussi, l'affiche réunit les meilleurs taureaux et les meilleurs raseteurs.

### Être torero en activité, est-ce que cela rend plus facile les négociations ?

C'est vrai que je suis le seul torero à gérer des arènes ! Être proche de la plupart des toreros, ça m'a aidé, sûrement. Il a fallu mettre de côté les affinités, faire des choix. D'autres grands toreros voulaient être là, mais il fallait aussi se laisser la possibilité de créer des cartels différents l'année prochaine pour surprendre à nouveau.



Andy Cartagena



Sébastien Castella

### LA VILLE APPORTE SON SOUTIEN À LA COURSE CAMARGUAISE

La Fédération française de la course camarguaise a traversé une grave crise financière et structurelle qui aurait pu menacer l'organisation même des spectacles taurins. Un groupe de travail s'est organisé dès le mois de novembre 2015. Manadiers, raseteurs, clubs taurins et sympathisants, se sont rassemblés pour proposer des solutions concrètes et constituer une liste d'union pour reprendre ensemble les rênes de la Fédération. Les collectivités ont été sollicitées pour apporter leur aide et combler l'important déficit financier. Ainsi la Ville d'Arles a attribué à la Fédération une subvention exceptionnelle de 10 000 €. Chaque année, 800 courses environ sont organisées dans les arènes des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault et du Vaucluse. Élément essentiel du patrimoine culturel, la course camarguaise constitue également un enjeu économique pour l'élevage et le territoire.



**DEUX QUESTIONS À JEAN-YVES PLANELL**

adjoint spécial délégué à la tauromachie

**Que pensez-vous des cartels de cette Feria de Pâques ?**

Cette année, des jeunes toreros, talentueux et ambitieux, entrent dans les cartels. Jean-Baptiste Jalabert a su convaincre les figuras de les affronter, alors que depuis deux ou trois ans, on tournait avec les mêmes têtes d'affiche. On verra aussi des élevages qui surprennent, et la plus belle affiche qu'on puisse attendre pour le rejon. L'enthousiasme des aficionados est donc justifié. Des empresas d'autres arènes m'ont fait part aussi de leur curiosité pour ce qui s'annonce à Arles. Mais, et c'est ce qui fait aussi l'intérêt de la corrida, on ne peut jamais savoir à l'avance ce qui va se passer.

**La Ville s'implique également beaucoup dans l'organisation de la Feria. Quel est l'objectif ?**

Nous souhaitons que la Feria soit une grande fête populaire, qui attire un public nombreux à côté des spectacles dans les arènes. Avec le comité de la Feria, nous mettons les visiteurs au contact des toros, dans les rues, dans les arènes portatives pour 0 euro. Nous multiplions les propositions : un feu d'artifice, beaucoup de musique, des spectacles gratuits avec deux grandes scènes en ville, des expositions. Il faut aussi saluer les initiatives des galeristes privés qui contribuent à enrichir l'offre culturelle et des commerçants, qui contribuent à rendre la ville vivante et attrayante.

**L'abonnement Tendido Juvenes**

Pour les moins de 20 ans : 36 € pour six spectacles, ce qui revient à 6 € le spectacle. Trois cents places seront réservées dans un gradin où des personnalités du milieu taurin les accueilleront pour rendre plus accessibles les règles de la tauromachie.

**Vendu au bureau des arènes jusqu'au 24 mars, sur présentation d'une pièce d'identité. [www.arenas-arlés.com](http://www.arenas-arlés.com)**

**Arles expose en Feria**

C'est une tradition arlésienne : montrer, pendant la Feria, comment les artistes s'emparent de la culture tauromachique. Cette année, ce sont les peintres Tom Garcia et Margaux Joanny (à l'espace Van Gogh), les photographes Alain Colombaud et Michel Lacanaud (à l'espace Van Gogh), le graveur et sculpteur Victor (dans la salle Henri-Comte) qui ont été choisis par le service de la culture de la Ville. À la chapelle Sainte-Anne, on pourra également découvrir le Musée itinérant des tauromachies universelles. Proposé par l'Union des villes taurines et l'Observatoire national des Cultures taurines du 19 au 28 mars, il raconte l'histoire de la tauromachie.

**L'auberge espagnole**

Du 25 au 28 mars, les passionnés ont rendez-vous dans la salle Jean-et-Pons-Dedieu où les attendent exposition, librairie taurine et dédicaces, et la projection en avant-première de *Manoleta*, lundi 28 mars à 11h. Tél. 04 90 47 55 35.

**Où danser et faire la fête ? Les bodegas**

Une autre tradition de la feria, avec cette année, La Muleta, Les Petits Arlésiens, Los Ayudantes, La Gachoule, Fiesta Bodega (peña Thomas Joubert), Le bistrot andalou (esplanade Charles De Gaulle), Antoni Losada, rue de la Liberté et La bodega du Jules (Hôtel Jules César).

**(Sous réserve de modifications et des autorisations soumises au passage de la commission de sécurité).**

**Animations en ville et aux arènes****À L'ESPACE TOROS**

Les Corrales de Gimeaux accueillent les toros de la feria et le public avec de nombreuses animations. Entrée libre, de 11h à 19h.

**Dimanche 20 à 11h** : inauguration, à 14h30 becerrada.

**Lundi 21 à 17h** : course camarguaise.

**Mardi 22 à 17h** : trophée Peña Juan Bautista avec les élèves de l'école taurine d'Arles.

**Mercredi 23** : journée jeune Aficion, à 15h tienta avec Juan Bautista et Tomasito comme chefs de lidia.

**Judi 24 à 17h** : tienta.

**Vendredi 25 à 9h30** : course camarguaise et fermeture à 13h.

**VENDREDI 25 MARS**

**11h** : animation des Peñas, pl. Voltaire.

**12h** : encierro, de la place de la Cavalerie à la place Voltaire.

**14h** : course camarguaise, arènes portatives, place de la Croisière.

**15h** : concert des Peñas devant les arènes.

**16h** : course camarguaise aux arènes, avec les taureaux Mignon, Ratis, Greco, Baryton, Banaru, Marcias, Optimus.

**18h** : animation des Peñas, boulevard Victor-Hugo, suivie d'un bandido à 19h.

**19h30** : remise des prix des commissions taurines extra-municipales, chapelle Sainte-Anne.

**21h** : feu d'artifice sur les quais du Rhône.

**21h15** : concerts Les Méditerranéens, place de la République et Orchestre Dany Gray, place Voltaire.

**SAMEDI 26 MARS**

**10h** : encierro, de la place de la Cavalerie à la place Voltaire.

**11h** : concert de l'Orchestre d'harmonie du Pays d'Arles, place de la République.

**11h** : course de vaches pour amateurs, arènes portatives, place de la Croisière.

**11h30** : animation des Peñas, bd Victor-Hugo, suivie d'un abrivado à 12h30.

**14h** : capea, école taurine d'Arles, arènes portatives, place de la Croisière.

**14h30** : concert des Peñas et bandas, place de la République.

**15h** : concert des Peñas, devant les arènes.

**16h** : corrida aux arènes. Sébastien Castella, Jose Maria Manzanares, Lopez Simon. Et remise du trophée du Comité de la Feria.

**18h30** : animation des Peñas, boulevard des Lices, suivie d'un bandido à 19h30.

**21h** : concerts de Los Del Patio, pl. de la République et Orchestre Pop pl. Voltaire.

**DIMANCHE 27 MARS**

**10h** : encierro, de la place de la Cavalerie à la place Voltaire.

**10h** : défilé sévillan dans les rues du centre-ville.

**10h** : aubade des Peñas devant les arènes.

**11h** : course camarguaise de qualification, arènes portatives, pl. de la Croisière.

**11h** : novillada piquée aux arènes, avec Manolo Vanegas, Leo Valadez, Andy Younes.

**12h** : exhibition de recortadores, arènes portatives, place de la Croisière.

**12h** : animation des penas, boulevard des Lices, suivie d'un festival d'abrivado à 13h.

**14h30** : capea de qualification, arènes portatives, place de la Croisière.



**15h** : défilé des Peñas et bandas dans les rues du centre-ville, puis concert devant les arènes.

**16h30** : corrida aux arènes avec El Juli et Roca Rey.

**19h** : animation des Peñas, boulevard des Lices.

**20h** : concert de Chicuelo II, place de la République.

**20h** : bandido, boulevard des Lices.

**21h** : concert de l'Orchestre Eric Roy, place Voltaire.

**21h30** : toro de fuego, place de la République.

**LUNDI 28 MARS**

**10h** : encierro, de la place de la Cavalerie à la place Voltaire.

**10h** : aubade des Peñas, devant les arènes.

**11h** : finale course camarguaise, arènes portatives, place de la Croisière.

**11h** : corrida de rejon avec six toros de Bohorquez pour Andy Cartagena, Diego Ventura et Lea Vicens, aux arènes.

**12h** : animation des Peñas, boulevard des Lices, suivie d'un lâcher de taureaux à 13h.

**14h** : démonstration de dressage et voltige à cheval, arènes portatives, place de la Croisière.

**14h30** : finale capea et recortadores, arènes portatives, place de la Croisière.

**15h** : concert de Gitano Family, place de la République.

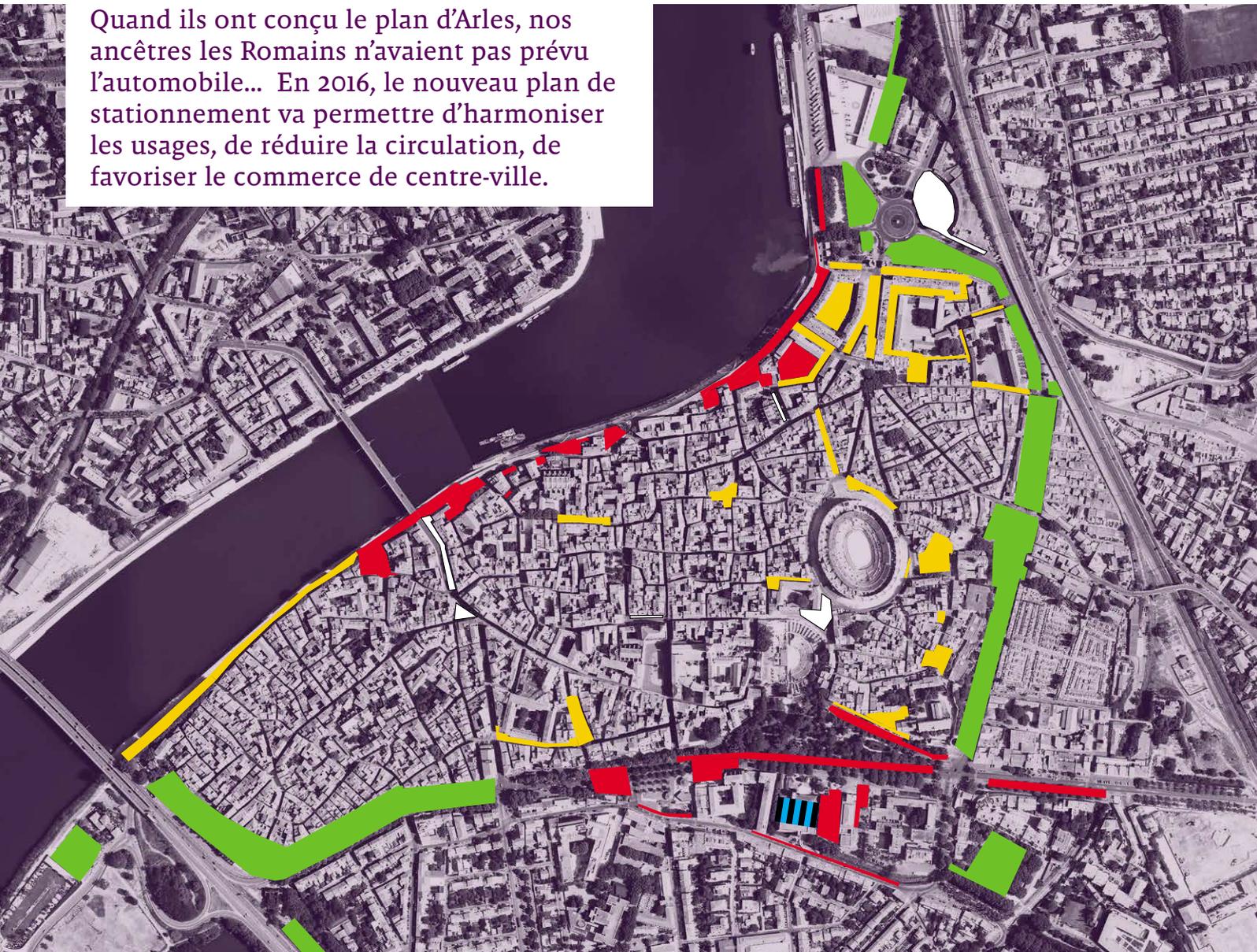
**15h30** : concert des penas, devant les arènes.

**16h30** : corrida avec six toros de Pedraza de Yeltes pour Manuel Escribano, Thomas Joubert, Juan del Alamo.

**+ d'info**  
le programme complet sur  
kiosque.arles.fr

# SE GARER À ARLES, MO

Quand ils ont conçu le plan d'Arles, nos ancêtres les Romains n'avaient pas prévu l'automobile... En 2016, le nouveau plan de stationnement va permettre d'harmoniser les usages, de réduire la circulation, de favoriser le commerce de centre-ville.



**DANS LE CENTRE VILLE, QUATRE ZONES DE TARIFICATION SONT CRÉÉES** pour 2500 places, dont 1800 accessibles avec un abonnement à 60 euros par an pour les Arlésiens. Le paiement est dû de 9h à 19h, 7 jour sur 7.

## Comment s'abonner ?

L'abonnement coûte 60 € par an pour les Arlésiens (résidents ou commerçants) et 120 € par an pour les non Arlésiens. Il suffit de se rendre dès la mi-mars au service Occupation Domaine Public (ODP Espace Chiavary au 12 boulevard Emile Zola) avec les pièces justificatives demandées\*. Vous obtiendrez un macaron d'abonnement à coller sur le pare-brise de votre véhicule. Tél. 04 90 49 37 21. Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 ; les mercredis de 14h à 16h30.

**\*Pièces justificatives à fournir : Taxe d'habitation ou contrat de location / bail ou extrait RCS + Pièce d'identité + Carte d'immatriculation du véhicule.**

**60€**  
par an l'abonnement  
pour les Arlésiens

## Quand le nouveau plan de stationnement entrera-t-il en vigueur ?

L'application du plan est progressive en mars et en avril, au fur et à mesure des travaux de signalisation et de marquage au sol ainsi que de l'installation des horodateurs de nouvelle génération. Dans les zones nouvellement réglementées, la mise en service des horodateurs se fera le 4 avril.

## Aura-t-on le temps de s'habituer avant de risquer une amende ?

Oui, dans les zones nouvellement réglementées, une période de test est prévue. Les agents distribueront des tracts pour informer les usagers quelques jours avant l'application effective du dispositif.

# DE D'EMPLOI

## LA ZONE VERTE

- 1200 places.
- Sans limitation de durée.
- Tarif : 0,50 € la demi-heure ou gratuit pour les abonnés.

## LA ZONE JAUNE

- 600 places.
- Sans limitation de durée.
- Tarif : 3 € l'heure ou gratuit pour les abonnés des quartiers centre ancien, Roquette, Hauture et Portagnel.

## LA ZONE ROUGE

- 600 places, pour favoriser l'accès aux commerces et permettre une rotation importante.
- Durée maximale : 2 heures.
- Tarif : gratuit le premier quart d'heure puis 1 € la demi-heure et 0,5 € pour les abonnés. Gratuit sans limite de temps les dimanches et jours fériés pour les abonnés des quartiers centre ancien, Roquette, Hauture et Portagnel.

## LA ZONE BLANCHE

- 100 places, pour favoriser l'accès aux commerces et aux administrations.
- Sans limitation de durée.
- Tarif : gratuit la première heure, puis 1 € la demi-heure.

## LE PARKING DU CENTRE

- 500 places couvertes, dont un box collectif de 50 places et des emplacements réservés aux personnes détentrices de la carte d'invalidité.
- Tarif : premier quart d'heure gratuit, puis au quart d'heure les 12 premières heures. Possibilité de forfait et d'abonnement.
- Ouvert 24h/24 et 7j/7.

### Où se garer gratuitement ?

Le quartier de Chabourlet situé au sud de la rue Émile-Fassin reste gratuit, tout comme la place Gabriel-Péri, l'avenue du Maréchal-Leclerc, l'avenue de Stalingrad, la place Saint-Pierre (Trinquetaille), etc. Les parkings P2 avenue Salvador-Allende (65 places), P4 cité Yvan Audouard (234 places) ou P6 à la gare SNCF avenue Paulin-Talabot (120 places, sous vidéoprotection).

### Pour les professionnels

Les professionnels appelés à intervenir dans le centre-ville (santé, taxis, travaux...) peuvent s'abonner pour 250 € par an et stationner gratuitement en zones verte et jaune sans limitation de durée et en zone rouge pour deux heures maximum.

## ACCÉDER À LA ZONE PARTAGÉE

La zone partagée du cœur de ville est délimitée par des bornes rétractables. Elle est accessible aux détenteurs d'une vignette d'accès permanent ou d'un badge d'accès temporaire, délivré gratuitement.

### LA VIGNETTE D'ACCÈS PERMANENT



(collée sur le pare-brise du véhicule) est délivrée gratuitement aux :

- particuliers résidant dans la zone partagée (dans la limite de 3 par foyer),
- utilisateurs d'un garage dans la zone partagée (1 par place de garage),
- services d'urgences et de secours
- entreprises autorisées (en fonction de leur activité),
- les transports en commun.

Pour obtenir votre vignette d'accès, vous pouvez remplir le formulaire en ligne en allant sur le site : [segarer.arles.fr](http://segarer.arles.fr) ou remplir le formulaire papier et le retourner avec les pièces justificatives à :

**Direction de la Voirie – service Déplacements**

**Centre technique municipal**

**5, rue Gaspard-Monge – RDC à droite.**

**Tél. 04 90 49 39 17.**

**Les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h**

**le vendredi matin de 8h30 à 12h.**

Les pièces justificatives à fournir :

- si vous êtes propriétaire : titre de propriété à jour (1<sup>re</sup> page uniquement)
- si vous êtes locataire : contrat de location/ bail (la durée de validité de la vignette sera fonction de la durée du bail),
- quittance EDF ou facture d'eau,
- pièce d'identité,
- carte d'immatriculation du véhicule (si le demandeur n'est pas le propriétaire, fournir carte d'identité du propriétaire et attestation signée par lui).

Une fois votre dossier complet, vous serez contacté pour convenir d'un rendez-vous au centre technique municipal pour que votre vignette d'accès soit apposée sur le pare-brise de votre véhicule.

### LA CARTE D'ACCÈS TEMPORAIRE



La carte d'accès temporaire est délivrée gratuitement pour une durée limitée aux particuliers et professionnels à l'occasion d'un déménagement ou de travaux.

Cette demande doit être effectuée au moins 15 jours avant la date prévue auprès de la Direction de la Voirie – secteur Déplacements.

- Les livreurs peuvent accéder à la zone partagée sans vignette ni carte d'accès entre 6h à 10h.
- Les vélos n'ont pas besoin de vignette, ni de carte d'accès.
- Les 2 roues (motos et scooters) sont interdits s'ils ne possèdent pas une vignette ou une carte d'accès temporaire.

Les vignettes et les cartes sont délivrées gratuitement.

+ d'info  
[segarer.arles.fr](http://segarer.arles.fr)

SE GARER  
A ARLES



Raphèle

## De Joyeux lurons sur tous les fronts

**L**e début du mois de mars est bien rempli pour les Joyeux Lurons qui proposent samedi 5 mars une soirée Carnaval avec un bal costumé ouvert à tous dans la salle Gérard-Philippe. Cette fête ne leur fait pas oublier la solidarité, qu'ils cultivent avec la communauté Emmaüs d'Arles. Dimanche 13 mars verra se dérouler la dixième journée en l'honneur des Compagnons d'Emmaüs (voir encadré). « Nous avons pris cette décision après la disparition de l'Abbé Pierre, en hommage à cet homme généreux qui était souvent venu ici » explique Chantal Braillard, trésorière et porte-parole de l'association.

Créée en 2004 par un groupe de Raphélois, avec pour but principal la construction d'un char pour les Prémices du riz, l'association Les Joyeux Lurons, présidée aujourd'hui par Emile Del Testa, a étalé depuis ses activités sur les quatre saisons. En feuilletant rapidement l'agenda de 2016, on trouve en février la première réunion préparatoire pour participer aux Prémices du riz, en mars c'est Carnaval et solidarité, en mai, vide-greniers le lundi de Pentecôte, plus une journée de fête avec jeu de boules et DJ, en septembre la journée de Georges (en hommage au père Georges Roubaud disparu en 2006) et le défilé du Corso du riz. L'année s'achève avec la Bourse aux vêtements en novembre et le Réveillon le 31 décembre.



### Une journée avec les compagnons d'Emmaüs

Dimanche 13 mars, dès 10 heures, les Compagnons garent deux camions sur la place des Micocouliers. Les portes sont ouvertes et les gens sont invités à déposer ce qu'ils veulent, « si possible des objets en bon état » précise Chantal Braillard. Les personnes qui auraient des meubles à donner ou à faire débarrasser peuvent demander un coup de main, ou prendre rendez-vous pour les faire emporter un autre jour. Le déjeuner est pris en commun dans la salle Gérard-Philippe. « Les compagnons passent la journée parmi nous. C'est aussi une occasion de faire connaissance. Nous réunissons souvent une centaine de personnes et tout le bénéfice du repas et de la tombola est reversé à la communauté, intégralement. » Et, quand le temps le permet, la journée s'achève autour du concours de pétanque.

Inscriptions pour le repas auprès de Chantal, tél. 06 62 12 42 65 ou de Rosiane tél. 06 67 93 84 87.



### Moulès

## Un atelier ouvert à tous les talents

**AU PREMIER ÉTAGE** de la mairie annexe de Moulès, l'atelier des peintres occupe une salle claire et bien orientée. L'odeur des peintures, des toiles, du papier participe à l'ambiance à la fois studieuse et créative. C'est là qu'une dizaine d'amateurs laisse libre cours à sa passion sous l'œil exercé et les conseils bienveillants de Gérard Lavéron : « Je ne suis pas un professeur. Je peins depuis environ 15 ans et je suis autodidacte. Ici, je partage ma passion avec un groupe motivé par la peinture. C'est un atelier participatif, ouvert à tous quelque soit son niveau. »

Branche d'activité de l'association l'Estrambord, l'atelier peinture a été sollicité par Thérèse-Annie François, adjointe déléguée à Moulès, pour exposer une fois par an en décembre dans la salle des mariages.

« Grâce à cette exigence, nous avons gagné en visibilité et la réalisation de cette exposition, depuis deux ans, nous motive » reconnaît Gérard Lavéron. Tous

autodidactes, les membres de l'atelier dessinent, peignent à l'acrylique ou à la peinture à l'huile, le plus souvent d'après photo. En fait chacun apporte sa technique de prédilection



et en fait profiter les autres. Ici pas d'adepte de l'abstraction. « Ce qui ne nous empêche pas d'interpréter la réalité chacun avec notre propre sensibilité, » précise Isabelle, membre du groupe.

**L'atelier est ouvert tous les jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Renseignements sur place.**

### RÉSISTANCE ITALIENNE EN PAYS D'ARLES

L'exposition *Résistenza*, montée par le musée de la Résistance pour mettre en valeur l'engagement des Italiens présents dans le pays d'Arles, où ils ont trouvé asile à l'arrivée du fascisme, est à voir jusqu'au 21 mars à la mairie annexe de Moulès. Elle comprend des documents (photos, journaux...), et des témoignages inédits, dont ceux d'Arlésiens d'origine italienne.

### SUR L'AGENDA

**Dimanche 6 mars :** Bourse à la puériculture dans la salle polyvalente, route de la Corse, de 9h à 18h.

**Dimanche 13 mars :** journée taurine de l'Estrambord à l'emplacement de l'ancienne ferme scolaire, avenue des Grands platanes, de 11h à 18h30.

## Salin-de-Giraud

FOL'APREM AU BAR DES SPORTS



Photo : P. Mercier / ville d'Arles

Un groupe d'artistes et artisans résidents du village a fondé l'association Arts & Partages dans le but de favoriser la création de projets artistiques et culturels à Salin-de-Giraud. Le baptême de l'association aura lieu le samedi 5 mars, de 15 à 19 heures, au Bar des Sports, et tout le monde est invité pour un grand déballage artistique avec : musiques à dormir debout, expositions, photographies, performances, clowneries, art vidéo, projections, dégustations, ateliers... Contact : artsetpartages@gmail.com

### SUR L'AGENDA

**Vendredi 4 mars :** présentation de la saison taurine, la temporada, par Provenco Afcionou, dans la salle polyvalente à 18h.

**Samedi 5 mars :** karaoké avec le CACS dans la salle polyvalente à 20h30 .

**Samedi 12 mars :** Fête de la bière avec l'ESSG football dans la salle polyvalente à partir de 19h.

**Dimanche 20 mars :** repas de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) dans la salle polyvalente.



## Fin du camping sauvage à Piémanson

La plage de Piémanson a fait l'objet de grands travaux. C'est la conséquence directe de la décision prise par l'État de faire respecter la loi sur le littoral sur cette zone qui, comme toutes les côtes françaises, appartient au domaine public maritime. Elle faisait, depuis des années, l'objet d'une « tolérance » de la part des pouvoirs publics. Il s'agit maintenant de conserver un accès piéton uniquement, au bord de l'eau, et d'empêcher la circulation des véhicules sur le sable. Pour ce faire, de gros rochers ont été déposés tout le long de la route qui mène à la plage, jusqu'au poste de secours, afin d'empêcher aussi le stationnement de longue durée des camping cars et caravanes sur la plage.

### Parking provisoire

Cette restriction d'accès au rivage se double toutefois de la création d'un espace de cinq hectares destinés au stationnement en retrait du rivage. Le passage se fera par une ouverture aménagée près du poste de secours. Sur ce secteur, délimité et fermé par des pieux en bois, les usagers pourront se garer, puis rejoindre la plage à pied.

Sur la zone de stationnement, la vitesse sera limitée à 20 km/h. Le camping, le caravaning et les feux de camp y seront impossibles. Des dis-

positions particulières sont d'ores et déjà prises pour l'accès au site des véhicules de secours, des professionnels de la pêche, du PNRC et du conservatoire du littoral. Ces usages figurent dans un arrêté préfectoral. Il s'agit d'une phase provisoire d'aménagement qui concerne de nombreux acteurs. En effet, les usages futurs de la plage de Piémanson devront être négociés entre tous les partenaires : État, Parc naturel régional de Camargue, Conservatoire du littoral, ville d'Arles avec les élus de Salin-de-Giraud et de Camargue.



Photo : P. Mercier / ville d'Arles

## Mas-Thibert



## Moins vite chauffeur !

**AU DÉBUT DU MOIS DE FÉVRIER**, la Ville a fait installer un ralentisseur sur la RD 24, la route départementale qui relie le village à Fos-sur-Mer. La pose d'un tel équipement devenait nécessaire pour obliger les véhicules légers et les poids lourds à ralentir. Il garantit la sécurité des piétons et a permis d'aménager les abords des arrêts de bus que fréquentent de nombreux enfants au départ et au retour de leurs établissements scolaires.

Supervisés par les services techniques, les travaux d'un montant de 12 500 euros, ont consisté à réaliser un plateau surélevé (ralentisseur) en enrobé à mi-chemin entre le pont sur le canal du Vigueirat et la rue du Château-d'eau, et à construire les trottoirs adjacents. Cette opération, attendue par les riverains, a été entièrement financée par la commune même si le département est propriétaire de la chaussée.

Photo : R. Boutillier / ville d'Arles



Photo - Patrick Mercier - Ville d'Arles

## Silence, on pêche

Plus de mille licenciés, une solide équipe de bénévoles et des parcours de pêche variés constituent l'Association des Pêcheurs d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau.

Les eaux douces des canaux d'Arles-à-Bouc et du Vigueirat, du Grand Rhône, tout comme les espèces qui y vivent, n'ont pas de secrets pour les membres de l'Association des Pêcheurs d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau. Le monde de la pêche draine quantité de connaissances liées à l'environnement et sa protection. À la tête de l'association depuis 2013, Alain Gondat suit la réglementation du droit de pêche appliquée aux dizaines de kilomètres de berges accessibles à ses 1200 adhérents. « Nous voulons récupérer un tronçon de parcours en amont d'Arles. Et pour compenser la perte de place due à l'installation de péniches, sur le canal d'Arles-à-Bouc, nous avons débroussaillé cinq-cents mètres de rive opposée. » Propriétés de diverses associations ou des Voies navigables de France, ces rives sont mises à la disposition de l'APASMC par bail. Une partie du prix de la carte de pêche est réservée à cette contribution et com-



prend symboliquement celui du poisson car le club fournit aux licenciés cette matière première en programmant des déversements de truites, goujons, brochets... Et développe également des actions éducatives. « Les écoliers de Salin-de-Giraud étaient fascinés par le contenu de l'aquarium que nous avons transporté dans leur établissement, » se souvient Alain Gondat. L'école de pêche dispense des cours les samedis après-midi. Ils s'adressent aux enfants à partir de huit ans. Encadrés par des moniteurs, ils découvrent le maniement de la canne, les hameçons, les astuces. Un spécialiste de la pêche à la mouche intervient sur demande. Et le sport dans tout cela ? Il rime avec compétition lors des concours, dont le Grand prix de la ville d'Arles.

**APASMC, 8 rue Jean-Henri Fabre (ouvert le lundi).  
Les cartes de pêche sont en vente au local de  
l'association et chez Decathlon. Tél. 06 80 93 83 78 et  
[www.apasmc.com](http://www.apasmc.com)**

### CLASSE DANSE-ÉTUDES

À partir de septembre 2016, des élèves de la 6<sup>e</sup> jusqu'à la 3<sup>e</sup> pourront suivre parallèlement à leur scolarité des cours de danse intensifs dans le cadre de classes danse-études. L'école Brigitte Lipari - Danse en Corps qui a reçu cet agrément propose une formation autour de trois dominantes : danse classique, contemporaine, hip-hop. Les horaires seront aménagés avec le collège partenaire (en cours de négociation) ou le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Les inscriptions sont prises jusqu'au jeudi 31 mars et les auditions prévues les 16 et 17 avril. Renseignements : cecile.arnaud380@orange.fr ou [brigitte-lipari.com](http://brigitte-lipari.com)

## Gouttes d'eau

**ARLES FAIT PARTIE DES DEUX-CENTS VILLES DE L'HEXAGONE** participant à La nuit de l'eau, une action solidaire organisée le 12 mars par l'Unicef et la Fédération française de natation au profit des écoliers du Togo. Ici, la manifestation aura lieu à la piscine Guy-Berthier où les cinq clubs aquatiques arlésiens et l'équipe des piscines municipales ont préparé un programme d'activités accessibles à tous. Jusqu'à minuit, bénévoles et licenciés mettront en pratique des exercices en lien avec la spécificité de leur association.

Les bébés ont la priorité à partir de 16 h 30. Le club Arles Natation invite les parents et leurs enfants à barboter dans une eau à bonne température. Puis place à des animations plus sportives avec l'Union des nageurs arlésiens, le Dauphins Club Arlésien, Le Fan's Club et Camargue Azur Plongée. Les uns se jeteront dans l'eau pour donner quelques leçons de sauvetage, d'autres pour initier au water-polo, à la natation synchronisée, à l'aquagym, l'aqua-

bike, la plongée ou simplement enseigner des rudiments de nage. « La nuit de l'eau permet de collecter des dons pour une bonne cause : l'accès à l'eau et l'assainissement, et est l'occasion de retrouver dans une ambiance sympathique nos amis nageurs des clubs et le public » souligne Lionel Prats, président de l'Una. L'entrée à la piscine est fixée à deux euros pour tous les participants. La somme récoltée et celle des bénéfices de la buvette seront intégralement reversées à l'Unicef.



Photo - Patrick Mercier - Ville d'Arles

# ARLES

## RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ



### ÉDITO

#### LE JUSTE ÉQUILIBRE

La surabondance d'affichage, constatée ici ou là, altère notre environnement et notre cadre de vie. C'est pour ces raisons que dans le cadre plus général de l'élaboration du Plan local d'urbanisme, le législateur nous demande également de mettre à plat le Règlement local de publicité qui date de 2004 afin d'aboutir à un dispositif plus harmonieux qui protège l'image et conforte l'attractivité de la commune.

L'évolution de notre paysage urbain, la dimension touristique davantage affirmée d'Arles et l'avènement tout récent d'autres modes de communication comme ces applications disponibles sur les portables expliquent et justifient ce toilettage. Comme pour le PLU, la réflexion se fait dans la plus large concertation avec les acteurs locaux. Car le législateur n'a jamais souhaité abolir toute forme de publicité, média essentiel aux acteurs économiques. Il nous invite au juste équilibre en conciliant deux besoins parfois opposés : le souci de visibilité des commerces et des entreprises de la ville et la nécessité de protéger nos cadres de vie, nos paysages, de surcroît dans une commune classée au patrimoine mondial de l'Unesco, dont certains villages se situent dans le périmètre du Parc naturel régional de Camargue.



L'esthétisme de certaines entrées de ville, comme celle du secteur nord, constitue le premier enjeu de la réflexion. Ces boulevards, essentiels au développement économique de la ville, forment en même temps un axe de reconquête urbaine où la succession de grands panneaux publicitaires peut être considérée comme agressive. Cette succession nuit également à la visibilité et ne garantit pas toujours une bonne information, comme si trop de communication finissait par nuire à la communication.

Il en va de même pour le centre historique qui devrait, davantage sur les dispositifs publicitaires que sur les enseignes, faire l'objet d'une vigilance particulière.

Parce que le règlement à venir doit être consenti, la concertation, les échanges vont se poursuivre. A Arles plus qu'ailleurs, le développement économique et le respect de nos environnements ont un destin commun.



**Hervé SCHIAVETTI**  
Maire de la ville d'Arles



**David GRZYB**  
1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté d'Agglomération,  
Conseiller Municipal délégué aux grands projets urbains,  
à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire,  
au développement économique et aux politiques foncières.

### Développement Durable et urbanisme

**Le Règlement Local de Publicité est l'outil indispensable de la gestion du droit publicitaire pour nos territoires, l'exact prolongement du Plan Local d'Urbanisme au service des actions menées pour le développement durable.**

Par décret du 30 Janvier 2012, les RLP élaborés avant 2013 deviennent caducs en 2020 s'il ne sont pas révisés. Bénéficiant d'un RLP en vigueur depuis 2004, la commune d'Arles saisi l'opportunité de la révision de son PLU pour mener une procédure conjointe avec celle du RLP. Il s'agit également aujourd'hui d'adapter le règlement aux nouvelles règles nationales et aux nouveaux enjeux du territoire. Ceci en cohérence avec le PLU, dont il constituera une annexe.

# RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

## QU'EST CE QU'UN RLP ?

Le Règlement Local de Publicité régit 3 typologies de dispositifs publicitaires :

- **UNE ENSEIGNE** : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.
- **UNE PRÉ-ENSEIGNE** : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce l'activité déterminée.
- **UNE PUBLICITÉ** : toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention, à l'exception des enseignes et pré-enseignes

Le RLP fixe, secteur par secteur, les obligations en matière d'affichage publicitaire. Il définit des règles permettant de protéger le patrimoine et le cadre de vie tout en maintenant pour les entreprises des possibilités de communiquer. L'objectif pour les entreprises sur Arles : trouver un compromis entre maintien d'un dynamisme

économique et valorisation de la richesse patrimoniale du territoire : Site UNESCO, secteur sauvegardé, PNR de Camargue...

Le RLP vise à ajuster la réglementation nationale aux enjeux paysagers, touristiques et économiques de chaque territoire.

### LA RÉGLEMENTATION NATIONALE ET LES RLP SE BASENT SUR 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX :

- Le principe de la liberté d'expression : Chacun a le droit d'exprimer et de diffuser des informations et des idées, par le moyen de la publicité, d'enseignes et de pré-enseignes (art. L581-1 du Code de l'Environnement)
- Le principe de la protection du cadre de vie et de l'intérêt général (réglementation nationale de publicité).

## 4 ÉTAPES INCONTOURNABLES

←----- CONCERTATION PUBLIQUE ----->

1

### OBSERVER LE TERRITOIRE

Faire un état des lieux, identifier les dispositifs existants et faire ressortir des enjeux par secteur.

2

### DÉFINIR DES OBJECTIFS

- De préservation du patrimoine et du cadre de vie.
- De maintien et de valorisation de l'attractivité économique.

3

### TRANSCRIPTION RÉGLEMENTAIRE

Délimitation des zones de publicité & dispositions réglementaires.

4

### ARRÊT ET APPROBATION

Mise en forme du dossier d'arrêt du RLP (rapport de présentation, cartographie...).

## UN RLP : LES APPORTS POUR LA COMMUNE

Le RLP permet à la commune d'adapter les règles nationales aux enjeux économiques et paysagers du territoire :

### PAYSAGE ET ENTREES DE VILLE

- Réduire les points noirs paysagers.
- Mettre en valeur des entrées de ville, 1<sup>ères</sup> images de la commune.
- Améliorer l'attractivité touristique et résidentielle de la commune.
- Valoriser les villages et hameaux.

### ECONOMIE

- Améliorer la lisibilité des acteurs économiques locaux.
- Renforcer l'attractivité des sites d'activités.
- Améliorer la visibilité, la qualité du message publicitaire et sa portée économique, en limitant la surabondance d'informations.

## LES PRINCIPALES RÈGLES NATIONALES QUE LE RLP POURRA RENFORCER

	AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 10 000 HABITANTS AGGLOMÉRATION PRINCIPALE D'ARLES	AGGLOMÉRATIONS DE MOINS DE 10 000 HABITANTS PONT DE CRAU, VILLAGES ET HAMEAUX DE CRAU ET CAMARGUE
<b>PUBLICITÉS/PRÉ-ENSEIGNES</b>		
<b>Au sol</b>	autorisé	interdits
<b>Sur baches</b>	autorisé	interdits
<b>Surface max</b>	12 m <sup>2</sup>	4m <sup>2</sup> (façade) hors périmètre environnementaux
	8 m <sup>2</sup> (numérique)	interdit
<b>ENSEIGNES</b>		
<b>Au sol</b>	12 m <sup>2</sup>	6 m <sup>2</sup>
<b>En façade</b>	jusqu'à 15% ou 25% de la surface de la devanture commerciale selon les cas	
<b>En toiture</b>	60 m <sup>2</sup>	

- La publicité et les pré-enseignes sont autorisées en ville (en "agglomération" au sens géographique du terme) et interdites en zones naturelles et agricoles. Seuls les dispositifs dérogatoires liés à la fabrication ou à la vente de produits du terroir ou à des activités culturelles, sont autorisés hors agglomération.
- Des règles de surface, des dispositifs interdits dans certaines agglomération.
- Les enseignes doivent être éteintes entre 1h et 6h du matin sauf pour certaines activités.



© SHUTTERSTOCK

# PUBLICITÉS ET PRÉ-ENSEIGNES : QUELS ENJEUX ?

## 1 LA QUALITÉ DES ENTRÉES DE VILLE ET DES PERCEPTIONS SUR LA VILLE

**ZOOM SUR LE SECTEUR NORD (AV. LIBÉRATION / BD STALINGRAD)**

**ENJEUX**

- Valoriser l'image de la ville et du patrimoine architectural.
- Maintien d'un potentiel d'expression publicitaire et de son efficacité.

**ZOOM SUR LE SECTEUR FOURCHON (FRANGE URBAINE SUD / FOURCHON)**

**ENJEUX**

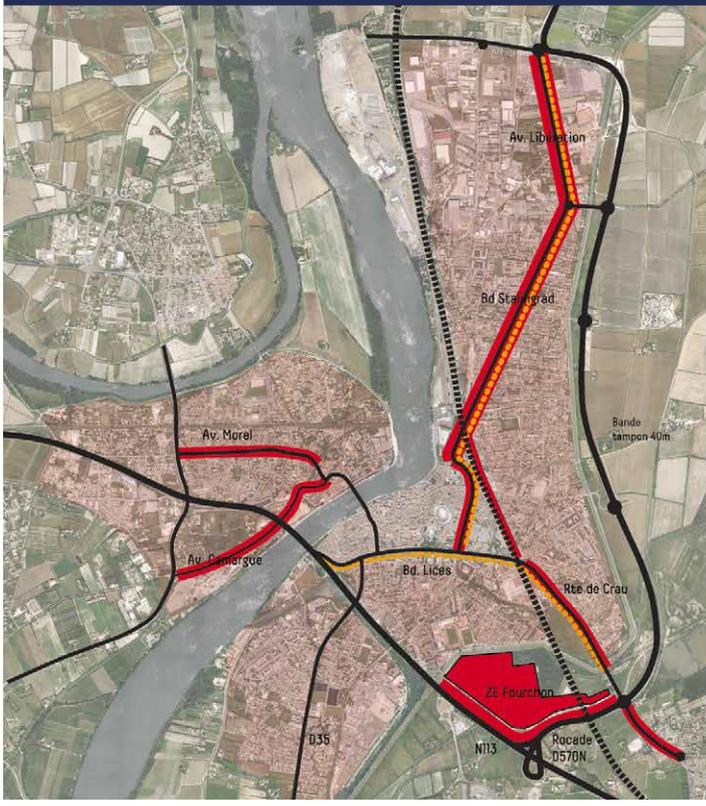
- Valoriser la qualité de cette entrée de ville, le long de la rocade et de la RN113.
- Protéger les points de vue sur la ville, en particulier son cœur historique.
- Valoriser l'identité agricole et les limites urbaines.
- Maintien d'un potentiel d'expression publicitaire au sein de la zone commerciale.

**ZOOM SUR LES AUTRES ENTRÉES DE VILLE (CRAU, MOREL, CAMARGUE, LYAUTEY)**

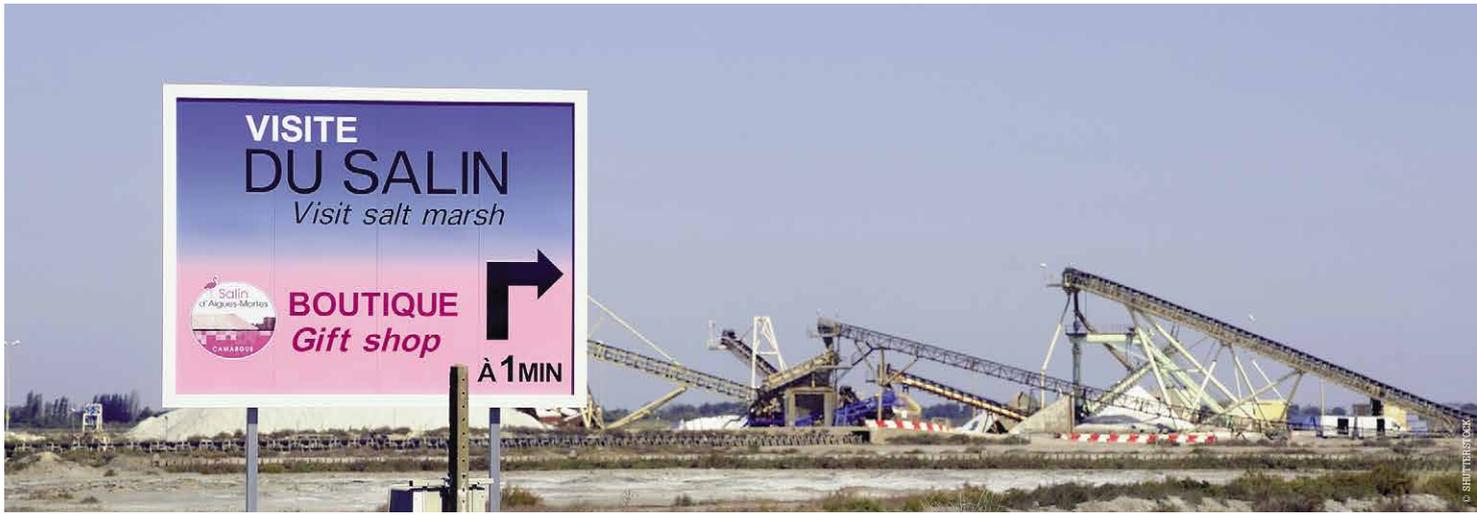
**ENJEUX**

- Améliorer la qualité des entrées de ville.
- Adapter la taille des publicités à l'environnement urbain de ces axes.

### ÉTATS DES LIEUX DU RECENSEMENT DES DISPOSITIFS PUBLICITAIRES



- Axe à forte densité de publicités/pré-enseignes sur dispositifs autres que mobilier urbain  
Densité forte ou modérée
- Secteur à forte densité de publicités/pré-enseignes sur dispositifs autres que mobilier urbain
- Principaux axes de mobilier urbain
- Autres quartiers présentant ponctuellement des dispositifs publicités/pré-enseignes de tout type (intersections de rues essentiellement)



© SHUTTERSTOCK

## 2 CONCILIER PRÉSERVATION DU SECTEUR SAUVEGARDÉ ET PROMOTION DE L'ACTIVITÉ

### ENJEUX

- Préserver et valoriser le patrimoine architectural.
- Maintenir le dynamisme économique et culturel de ce cœur de ville.
- Renforcer la signalétique d'information locale.

**Ici, l'interdiction totale de publicité peut-être dérogée par le RLP pour permettre certains affichages : mobilier urbain, manifestations culturelles de type férias...**

## 3 MAINTENIR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE DANS LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS ET LES VILLAGES

### ENJEUX

- Limiter l'impact des dispositifs sur la qualité du cadre de vie.
- Préserver une qualité urbaine dans les villages, l'esprit « village ».
- Préserver la renommée du PNR de Camargue.

## 4 PRÉSERVER LE PATRIMOINE PAYSAGER

### ENJEUX

- Préserver les vues sur le grand paysage et le patrimoine naturel (rives de canaux...).
- Conserver la qualité des futures grandes continuités piétonnes au cœur des coulées vertes (anciennes voies ferrées, rives canaux...).



## ENSEIGNES : QUELS ENJEUX ?



### LE SECTEUR SAUVEGARDÉ (CENTRE HISTORIQUE D'ARLES)

#### ENJEUX

- Assurer, sur le long terme, l'intégration des dispositifs avec leur environnement bâti : rechercher la qualité et l'harmonisation.
- Limiter l'impact des enseignes sur la perception du patrimoine bâti.

### LE RESTE DE LA COMMUNE

#### ENJEUX

- Limiter la diversité des dispositifs.
- Mieux encadrer leur implantation (localisation, type...).

## FOCUS SUR LA CONCERTATION

La Ville d'Arles a souhaité mettre en place un dispositif d'élaboration du RLP ouvert et participatif en proposant :



### S'INFORMER

- Une rubrique dédiée sur [www.ville-arles.fr](http://www.ville-arles.fr) ou [www.plu-arles.com](http://www.plu-arles.com)
- Des lettres d'information sur le projet
- Des articles dans la presse locale



### S'EXPRIMER & ÉCHANGER

- Deux réunions publiques
- Un registre d'observation au Pôle procédures et documents d'urbanisme, 5 rue du Cloître.
- Des ateliers avec les acteurs économiques du territoire



### CONTACT

Direction de l'Aménagement du Territoire  
Pôle procédures et documents d'urbanisme  
Téléphone : 04 90 49 36 10  
5 rue du Cloître  
Bureaux ouverts au public  
du lundi au vendredi 8h30/12h00  
et 13h30/16h30.

Après une première réunion publique en janvier 2016 venez découvrir le règlement du RLP **LE 9 MARS 2016** en salle d'honneur à partir de **18H30**.

**Mercredi 2 mars**

**à écouter**

**L'heure du conte**

Elle était une fois (les contes où les filles sont à l'honneur) avec Mathilde de Lapeyre, à la médiathèque, à 15h, pour les enfants à partir de 6 ans, à 16h pour les plus jeunes (à partir de 3 ans).

**Mercredi 9 mars**

**à voir, à faire**

**Le roi et l'oiseau**, film d'animation tout public (85 mn), de Paul Grimault et Jacques Prévert, projeté dans le cadre du Revivre des « Oizeaux », aux cinémas Actes sud à 14h. Tarifs cinéma.

**Fabriquer un oiseau qui bat des ailes**

La projection sera suivie d'un atelier, 2€ sur réservation à o.maheux.cinema@actes-sud.fr

à partir de 6 ans.

**Mercredis amusés**

**Une histoire de coups de pinceaux** : visite de l'exposition suivie d'un atelier, 5€ par enfant, goûter inclus, de 14h à 16h, à la Fondation Vincent van Gogh Arles, inscription au 04 90 93 49 36, à partir de 7 ans.

**Samedi 12 mars**

**à voir, à faire**

**Revivre des « Oizeaux »**

Plusieurs ateliers de danse, pliage, dessins et calligraphies à l'espace Van-Gogh, entre 10h30 à 17h.

**Dimanche 13 mars**



Photo : O Quérrette / ektadoc / ville d'Arles

**à faire**

**Carnaval**

On vient tous déguisés pour Carnaval. Il y aura des marionnettes géantes, de la musique, des ballons, des échassiers, des jongleurs et des acrobates, plein de confettis... Rassemblement à 15h sur le bd. des Lices pour le départ du grand défilé et final place de la République.

**Le monde animé des jouets romains** : une création de la compagnie LunaSol qui donne vie aux objets et jouets pour imaginer le monde des petits enfants romains... à partir de 3 ans, au Musée départemental Arles antique à 11h (gratuit sur réservation au 04 13 31 51 48).

**à écouter**

**Revivre des « Oizeaux »**

Retour des chants d'oiseaux, ateliers et café-brioche à l'espace Van Gogh, à 11h16.

**Mercredi 16 mars**

**à faire**

**Graines de lecteurs**

Découvrir des livres, des histoires, des chansons. Pour les enfants jusqu'à 4 ans, à la médiathèque, à 10h.

**Mini mercredi**

**Le fil d'Ariane** : visite de l'exposition en jouant avec les fils, 5€ par enfant, goûter inclus à 15h30, à la Fondation Vincent van Gogh Arles, inscription au 04 90 93 49 36, de 4 à 6 ans.

**Mardi 22 mars**

**à voir**

**Spectacle de danse : B&B**

Les deux danseurs et chorégraphes de la compagnie La Zampa font danser La Belle et la Bête dans une adaptation qui conte le véritable amour avec magie et miracles. Théâtre d'Arles à 19h. Spectacle conseillé à partir de 8 ans (durée 40 mn).



Photo : Anya Tikhomirova



Photo : P. Mercier / ville d'Arles

## Le billard vous a plu

L'open de billard organisé à Arles du 12 au 14 février par le Billard club arlésien a permis à de nombreux enfants inscrits aux centres d'animation sportive du Trébon et de Trinquetaille pendant les vacances scolaires de suivre une initiation à ce sport de précision. En prime, ils ont assisté à un match d'exhibition entre les meilleurs joueurs français !

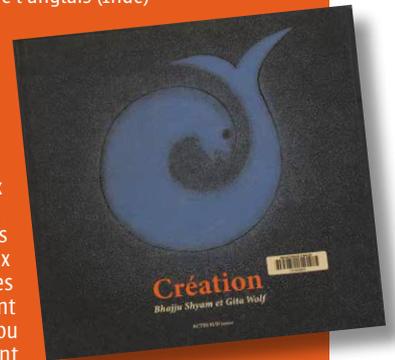
### Les coups de cœur de la médiathèque

#### Création

de Bhajju Shyam et Gita Wolf ; traduit de l'anglais (Inde) par Martine Tasso, éd. Actes Sud junior.

Au commencement l'eau apparut, puis l'air, puis la boue remuée par le ver de terre, puis les sept types de terre... **Création** retrace les origines du monde selon la tradition Gond, une tribu installée au centre de l'Inde. Le texte à deux voix nous invite à découvrir ses mythes, complétés par des exemples concrets de la vie quotidienne. Les peintures aux couleurs resplendissantes sont réalisées sur un papier de grande qualité qui sent bon l'imprimerie traditionnelle. Pur bijou représentatif de l'art Gond, entièrement fabriqué à la main.

À partir de 5 ans.



#### L'atelier des petits gourmands

d'Olivier Stehly, éd. Larousse.

L'atelier des petits gourmands invite les enfants à réaliser 27 gourmandises toutes aussi alléchantes que surprenantes : verrines fraise-passion et tagada, guimauves chocolat et citron vert, crème brûlée et carambar, etc... Tout est conçu pour être facile d'accès aux enfants. Pour chaque recette : photographies étape par étape, description du matériel, lexique des gestes de base, indication du temps de réalisation et du niveau de difficulté.

À partir de 8 ans.



# Femmes en mouvement

## met en lumière les invisibles

Tout au long du mois de mars, la manifestation propose rencontres, films, spectacles autour de la question de la visibilité des femmes dans toutes les sphères de notre société.

**C**omment se fait-il que la moitié de l'humanité soit absente de nos livres d'histoire, de nos médias, de la tête des très grandes entreprises ? C'est la question que pose Femmes en mouvement, la manifestation soutenue par la Ville, et qui réunit de nombreux partenaires culturels. Si aux sommets du pouvoir, de la recherche, de la finance, les femmes sont à la fois rares et rarement reconnues, il est des territoires où ce sont les femmes elles-mêmes qui se rendent invisibles : dans ces quartiers où s'afficher



Franck Horvat (Abbazia, Italie, 1928), pour Jardin des modes, chapeau Givenchy, 1958, épreuve argentique, Coll. Musée Réattu-Arles, Dépôt des Rencontres d'Arles, 2005 © DR

et non plus modèles, des lectures de nouvelles d'Isabelle Cousteil au théâtre de la Calade, des créations chorégraphiques de l'Atelier Saugrenu et des compagnies Incidence et Triade Nomade, un atelier de photographie autour du portrait et de l'autoportrait et une exposition de 25 portraits de femmes emblématiques (scientifiques, Résistantes, politiques, etc...) sur les grilles du Jardin d'été. Au musée départemental Arles antique, une visite dans les collections permettra d'aller à la découverte du quotidien des femmes romaines et de découvrir celles qui ont joué un rôle dans l'histoire mais sont restées aux oubliettes. Enfin, le CIDFF d'Arles (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) interviendra lors de chacun de ces rendez-vous en présentant une personnalité qui incarne un droit fondamental pour les femmes.

**Ouverture officielle le mardi 8 mars à 18h à l'Hôtel de Ville, avec une création de l'Atelier Saugrenu, « Invisibles » et une conférence, proposée par l'Oiseau Indigo, avec Isabelle Cambourakis, éditrice et Adrienne Yabouza, auteure centrafricaine.**

**Retrouvez toutes les manifestations de Femmes en mouvement dans l'agenda et le programme complet sur [kiosque.arles.fr](http://kiosque.arles.fr).**

### 3DFM : DEVENIR AUDITEUR PRIVILÉGIÉ

En rejoignant le Club des Auditeurs de la radio 3DFM (97.00), vous soutenez cette radio à la programmation originale et bénéficiez gratuitement de toutes les soirées du JazzTrium, son club de jazz. La programmation reprend le 4 mars à 20h30, avec une pièce de théâtre, *Et tes soleils* de la compagnie Le Rouge et Le Vert. Le club des Auditeurs vous permet également de bénéficier d'invitations à des concerts dans des salles partenaires tout au long de l'année et aux grands festivals de l'été. Et enfin, de participer à certaines émissions de la radio, dont la grille s'enrichit. [radio3dfm.com](http://radio3dfm.com). Tél. 04 90 54 12 05. Club des Auditeurs, adhésion : 38 €.

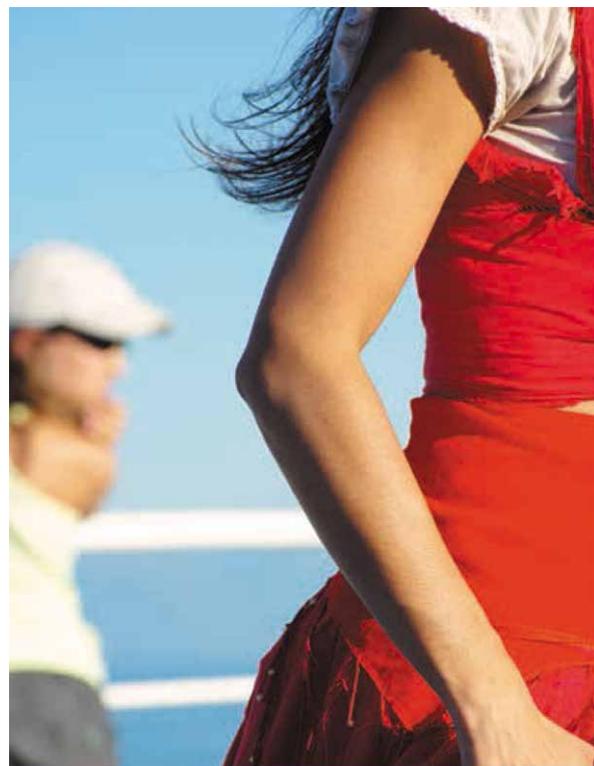


Photo : N \_ Vr

### Éros et nature

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Clémentine Feuillet, de la galerie Joseph Antonin, réunit 19 artistes internationaux à la chapelle Sainte-Anne autour des féminismes. Cette année, l'exposition met en scène les liens entre féminisme et puissances de vie.

**Jusqu'au 12 mars à la chapelle Sainte-Anne, avec ce jour-là, à 15h, une visite guidée. Entrée : 2€.**



J.-P. Maurin ekta\_13

### PHONURGIA NOVA AWARDS À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les 17 et 18 septembre 2016, la Bibliothèque nationale accueillera les Prix Phonurgia Nova. Le concours, né à Arles en 1986, réunit auteurs, auditeurs et jury autour d'une sélection d'œuvres sonores représentative de la création actuelle. L'année dernière, ce grand marathon des oreilles avait attiré 182 auteurs du monde entier. L'appel aux œuvres et aux projets se fera début avril, la date limite de réception des pièces est fixée au 30 juin et la publication de la sélection au 1<sup>er</sup> septembre.

Programme sur [www.phonurgia.org](http://www.phonurgia.org)

# La grande parade de Drôle de Carnaval

Pour fêter l'arrivée imminente du printemps, la ville d'Arles invite artistes et Arlésiens à participer à la grande parade de Carnaval. Les compagnies programmées par le service de la culture - Cirque Autour, Horizons Croisés, Thomas Deschamps, l'association Nuits Métais, sans oublier La Quadra de Viagem Samba et Janmbé Dlo - se joindront aux Arlésiens dans une ambiance festive. À l'affiche de cette édition, un savoureux mélange des genres et des disciplines artistiques : marionnettes géantes, musiques du monde, chenille en ballons multicolore, costumes chamarrés, échassiers, jongleurs, acrobaties, pyrotechnie, bulles et confettis...

**Le dimanche 13 mars, à partir de 15h. Départ du défilé à 15h30 devant la Maison de la Vie Associative sur le boulevard des Lices, puis rue du Président Wilson, rue de la République, et place de la République. Tout le long du parcours la Brigade des confettis assurera la bonne humeur collective.**



Photo : O Quérette / ektadoc / ville d'Arles

## Du Brésil aux Antilles

Parmi les compagnies qui vont animer le défilé du 13 mars, on repérera vite les rythmes brésiliens des Arlésiens de La Quadra (photo ci-contre), le groupe de percussionnistes amateurs formés à l'école de Viagem Samba par Laurent Rigaud et Gérald Seguin, musiciens professionnels. Un stage est d'ailleurs organisé la veille, avec le percussionniste brésilien Joao do Ilê pour peaufiner les rythmes. On profitera aussi de la Quadra pendant la Feria de Pâques en déambulation, et à la bodega brésilienne de l'esplanade De Gaulle, avec en plus un concert de Wallace Negao. Autre volet d'activité de Viagem Samba, l'accompagnement de groupes, et l'accueil en répétition.

**La Quadra répète de septembre à juin, tous les jeudis de 19h30 à 21h dans les locaux de Viagem Samba, 1 rue de la Paix. Renseignements sur place.**

[www.viagem samba.com](http://www.viagem samba.com)

Janmbé Dlo, l'association qui entretient à Arles la culture des Caraïbes, pratique la musique de rue sans sono, comme dans les Carnavals antillais, avec tambours, conques, barils et autres percussions. Les membres de l'association fabriquent eux-mêmes les instruments et leurs costumes bariolés. Le 13 mars, ce sera comme en Guyane, en costume « touloulou » et les 30 participants porteront parures et masques vert, rose, fushia, orangé.

**Janmbé Dlo répète le lundi de 18h à 20h à l'école André-Benoit de Trinquetaille, ainsi que les quatre dimanches avant le Carnaval. Tél. 04 90 93 62 69.**



Photo : O Quérette / ektadoc / ville d'Arles

## ROCK SOLIDAIRE

Le samedi 5 mars, Le Cargo de Nuit ouvre ses portes aux amateurs de rock. Les groupes Président Kingkong, The Portalis et Monalisa, également invités par La Paninothèque et Arles sur Rock, mettent leur énergie au profit de l'antenne arlésienne du Secours Populaire, à partir de 20h30. Tarif : 5 €.

## DES CHANSONS ! D'AMURS !

Les chanteurs et musiciens Aimée de La Salle et Frédéric Salbans parlent d'amour avec humour dans *Chansons ! d'Amurs !*, sur la scène du Théâtre de la Calade. Avec cette création, ils prendront ensuite la route de la Vieille Grille à Paris puis du festival d'Avignon. Du visuel de la pochette signé Corentin Berger à son enregistrement réalisé par Stéphane Perrin leur CD *Sous les Étoiles* est un pur produit arlésien. Le 1<sup>er</sup> avril à 20h30 au théâtre de la Calade. Tarifs : 14/10 €.

## La Camargue et ceux qui y vivent

**« DEPUIS 2013, JE PHOTOGRAPHE, J'ÉCOUTE LES HISTOIRES DE CEUX QUE JE RENCONTRE, j'écris et je collecte des objets au gré des balades en Camargue »** écrit la photographe Suzanne Hetzel.

Le résultat de ce travail fait l'objet d'une grande exposition dans les salles de l'Archevêché, jusqu'au 28 mars. Photos, témoignages, objets, documents d'archives racontent ces 7 saisons en Camargue, à travers ses habitants, ses paysages, ses fêtes, ses animaux, son industrie... Cette exposition incarne le soutien que le service de la culture de la Ville apporte aux artistes depuis 2008, avec l'organisation de résidences, d'expositions mais

aussi en proposant aux écoles de travailler avec ces artistes. Suzanne Hetzel a mené à bien son projet dans le cadre d'une résidence et a, parallèlement, animé des ateliers avec la classe

CE2 de l'école primaire de Salin-de-Giraud. Associés à son travail, les élèves ont réalisé des cartes postales qui seront également exposées à l'Archevêché, enrichissant ainsi ce portrait de la Camargue. Enfin, un livre sera édité par la maison d'édition arlésienne Analogues.

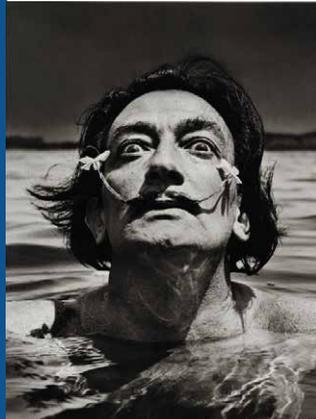
**Jusqu'au 28 mars, palais de l'Archevêché, place de la République. Ouvert tous les jours de 11h à 19h, entrée libre.**



Étui, 2015, Suzanne Hetzel.

## Expositions, foires, salons

### Imago et Jean-François Bauret



Dali dans l'eau, 1953, épreuve argentique, Coll. musée Réattu-Arles, Dépôt des Rencontres, 2002 © Photographie Jean Dieuzaide.

Deux expositions autour des portraits photographiques, **musée Réattu, jusqu'au 5 juin.**

### Très Traits, Giorgio Griffa, Saskia Olde Wolbers

Artistes contemporains, **Fondation Vincent van Gogh Arles, jusqu'au 24 avril.**

### Impatience

Les animaux dans les photographies de Jean-François Sprigco, **FLAIR Galerie, rue de la Calade du 23 mars au 14 mai.**

### Éros et nature

La Galerie Joseph Antonin propose une exposition d'art contemporain et de photographie, avec dix-neuf artistes internationaux, **chapelle Sainte-Anne jusqu'au 12 mars.**

### Revivre des oiseaux

Exposition, projection, écoute et ateliers autour des chants d'oiseaux, à **l'Espace Van Gogh, les 12 et 13 mars (voir brève).**

### Sur les quais



Le Rhône et ses quais vus par une vingtaine de photographes, **Arles Gallery, 8 rue de la Liberté, du 4 au 20 mars.**

### Sept saisons en Camargue

Photographies de Suzanne Hetzel, récits, objets trouvés et archives, **Palais de l'Archevêché jusqu'au 28 mars. Voir p. 17**

### Sériographies années 1970

Parmi les 27 artistes exposés, Kijino, Titus Carmel, Velickovic, Stempfél, Télémaque, **Galerie Circa, jusqu'au 9 avril.**

### Salon du vin et des gourmets

Une centaine d'exposants est attendue au salon organisé au profit des œuvres du Lions Club Arles-Camargue, **Gymnase Jean-François Lamour les 5 et 6 mars.**

### Chronopétique

Photographies et performances filmées témoignent des œuvres vécues par Olivier Leroi, **chapelle du Méjan du 25 mars au 22 mai.**

### Mythe et réalité, la Femme

Photographies d'Elizabeth Laforge et Raymond Martinez, sculptures de Suzanne Mantele et lecture de Marie-Noëlle Esnault **le 12 mars à 17h, Blue Art Galerie, 45 rue Voltaire, du 11 mars au 11 avril, les mardis, vendredis et samedis de 15h à 18h.**

### Contaminations 1

Exposition de Lucile Travert et Chris Voisard, **espace Van Gogh du 31 mars au 1<sup>er</sup> mai.**

### Gérard Eppel



Affiches, poèmes, livres d'artistes à **la Galerie Archa des Carmes du 4 au 31 mars 10h30-12h30 et 15h30-19h30 sauf dimanche et lundi. Vernissage, le 4 mars à 18h30.**

### Camargue : archéologie et territoire

**Musée départemental Arles antique, jusqu'au 5 juin.**

### Paul Armand Gette

Sculptures de verre de Paul Armand Gette qui a travaillé avec le Centre international sur le verre et les arts plastiques et dessins de l'artiste, **Galerie Espace pour l'art, jusqu'au 19 mars.**

Paul-Armand Gette  
Le loukoum rose d'Azizadé, 2006.



Photo : Francklery

## Musique sacrée au Méjan

**UNE SEMAINE AVANT PÂQUES**, c'est traditionnellement le rendez-vous de la musique sacrée et baroque avec l'association du Méjan. La 31<sup>e</sup> édition de la Semaine Sainte réunit, comme chaque année, les meilleures formations spécialisées dans ces genres musicaux. Trois d'entre elles seront à la chapelle du Méjan, **du 18 au 22 mars** : Musicatreize, l'ensemble créé à Marseille en 1987, le Concert de la Loge Olympique, formé en 2015 et ouvert à des collaborations artistiques variées et enfin, La Réveuse, qui réunit des musiciens solistes attachés à faire revivre la musique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Tous trois sont formés de jeunes artistes qui ont à cœur de faire partager des pièces d'un répertoire particulièrement riche et varié.

**Chapelle du Méjan, tél. 04 90 49 56 78. www.lemejan.com.**

**Programme dans l'agenda**

### LIBRE EN FÊTE

Les ressources des logiciels libres seront au cœur de Libre en fête du 22 au 25 mars à la médiathèque. Le 22 mars présentation du site framasoftware, le 25 mars présentation des ressources numériques consacrées aux logiciels libres.

### Mercredi 2 mars

#### Visite

**Le cloître Saint-Trophime** à découvrir en famille et en s'amusant, à **15h30. Visite incluse dans l'accès au monument.**

### Judi 3 mars

#### Visites guidées

**L'amphithéâtre**, à **14h. Les cryptoportiques**, souterrains du forum romain, à **15h30. Visites incluses dans l'accès aux monuments.**

#### Documentaire

**Le faucon crécerellette hiverne au Sénégal**, avec la LPO, **Maison de la vie associative à 19h, entrée libre.**

#### Cinéma

**Médée de Pier Paolo Pasolini**, 1969 avec Maria Callas dans le cadre de ciné-fil proposé par la médiathèque, **Cinéma Actes Sud à 20h.**

#### Concert

**Last train + Jinx Fish Pool**, de la pop et du rock, au **Cargo de Nuit à 21h (10/18 €).**

### Vendredi 4 mars

#### Visites guidées

**L'amphithéâtre à 14h. Le cloître Saint-Trophime**, chef-d'œuvre de l'art roman et de l'art gothique, à **15h30. Visite incluse dans l'accès au monument.**

#### Yoga

**Une séance**, à la rencontre des liens avec l'espace, **musée de la Camargue à 17h.**

### Théâtre

**Et tes soleils**, de et par la compagnie Le Rouge et le Vert, dans **les locaux de Radio 3D FM, rond-point des arènes à 20h30. Tél. 04 90 54 12 05.**

### Concert

**Marc Cary**, jazz électro-acoustique, au **Cargo de Nuit à 21h30 (15/25 €).**

### Samedi 5 mars

#### Loto

**Intergénération**, association multi activités, propose son loto annuel à la salle des fêtes à 15h.

### Concert

**Mona Lisa + Président King-Kong + The Portalis**, soirée solidarité au profit du Secours Populaire, au **Cargo de Nuit à 21h30 (5 €) [Voir brève p. 17].**

#### Visites guidées

**Arles insolite**, visite guidée et gourmande, **35 € sur inscription au 07 83 45 48 12, départ à 10h30, place Lamartine.**

**Les archivistes rangent les Alyscamps**, visite décalée de la nécropole antique proposée par le service du Patrimoine avec la compagnie I<sup>er</sup> siècle, à **15h30. Visite incluse dans l'accès au monument.**

#### Cinéma

**Festival de courts-métrages**, théâtre de la Calade à **19h. (voir brève p.20).**

### Dimanche 6 mars

#### Tradition

**Fête du club taurin Lou Ferri** pour ses 110 ans, **manade Fernay à partir de 9h30.**

# Se laisser charmer par **Rokia Traoré**

L'année avance et les amis du Cargo se succèdent pour souffler les vingt bougies de la petite salle de l'avenue Sadi-Carnot. En mars c'est Rokia Traoré, qui vient envoûter, pour la troisième fois, la scène arlésienne. Cette grande figure de la chanson africaine, qui marie avec élégance les instruments de son pays, le Mali, à ceux du jazz, maintes fois récompensée (Prix de la Sacem, Victoire de la musique), est également connue pour son engagement. Elle a notamment créé l'association Passerelles pour soutenir le développement de l'économie de la musique au Mali. Au Cargo, elle livrera en primeur quelques titres d'un nouvel album, *Ne So*. **Au Cargo de Nuit, le 9 mars à 21h.**  
**Tarif : 25€, 22 €, 20€. Le soir-même au guichet : 28€.**  
[www.cargodenuit.com](http://www.cargodenuit.com)



## Visites guidées

**Imago**, portraits photographiques avec traduction en langue des signes, musée Réattu à 11h.

**L'amphithéâtre** à 14h, **le Théâtre antique** à 15h30, monuments de spectacle romain encore utilisé de nos jours, **visite incluse dans l'accès aux monuments.**

## Conférence

**Les chansons de geste**, une nouvelle lecture d'Aliscans par Jean-Bernard Elzière, chercheur et historien, invité par l'Académie d'Arles, **salle de l'Enclos Saint-Césaire à 17h30. Entrée libre.**

## Mardi 8 mars

### Femmes en mouvement

**Invisibles**, création chorégraphique de l'Atelier Saugrenu, puis **conversation** entre Isabelle Cambourakis et Adrienne Yabouza, en ouverture de la manifestation, à 18h, **salle d'honneur de l'Hôtel de Ville.**

## Conférence

**L'indigénat en colonie ou la fabrique de la nation française**, par Isabelle Merle, historienne au CNRS, invitée par l'UPOP, **Maison de la vie associative à 18h30. Entrée libre.**

## Théâtre

**Et le diable vint dans mon cœur** par la Cie Vol plané, mise en scène d'Alexis Moati, traite de l'ébullition de l'adolescence, **Théâtre d'Arles à 20h30.**

## Mercredi 9 mars

### Théâtre

**Et le diable vint dans mon cœur**, Théâtre d'Arles à 19h30. Voir 8 mars.

### Cinéma

**Le Japon, l'empire des sens**, documentaire d'Olivier Hour pour Connaissance du Monde, **cinéma le Fémina à 14h30 (8/7 €).**

**Rosalie Blum**, avant-première du film en présence du réalisateur Julien Rappeneau, **cinémas Actes Sud à 20h30.**

### Concert

**Rokia Traoré**, grande voix soul, **au Cargo de Nuit à 21h (20/28 €). Voir ci dessus.**

## Jeu 10 mars

### Café littéraire

**Partage de lectures** sur le thème : Les femmes des livres de votre vie, médiathèque à 18h.

### Concert

**Pâques en Méditerranée**, par l'ensemble Baroques-graffiti, **Temple d'Arles à 20h30, (15/12 €).**

## Vendredi 11 mars

### Lecture

**Histoire de femmes**, quatre nouvelles d'Isabelle Cousteil lues par Arlette Bach et Isabelle, **Théâtre de la Calade à 20h30. Voir Femmes en mouvement p.16.**

### Veillée

**Écouter, lire, partager les textes, musiques, auteurs, artistes que vous aimez** autour d'un repas tiré du sac avec l'association Attention Culture, **salle Jean-et-Pons-Dedieu à 20h30.**

## Samedi 12 mars

### Atelier d'écriture

**Chantal Molto-Tran** anime la séance à la médiathèque de 10h à 13h, à partir de 15 ans, **gratuit sur inscription, tél. 04 90 49 38 52.**

### Concert

**La soirée des « oizeaux »**, grand amphi de l'Espace Van-Gogh à 18h. Entrée libre. Voir brève p.20.

### Récital

**Chants de femmes en oc et français**, par Guylaine Renaud, proposé par le Cercle Occitan du Pays d'Arles, à la Bourse du Travail, à 20h30. Voir Femmes en mouvement p.16.

## Dimanche 13 mars

### Sortie nature

**Observation des oiseaux au bord de l'étang de Vaccarès**, avec la LPO, sur inscription au 06 32 79 69 27.

### Carnaval

**Défilé « Tous déguisés »**, en compagnie des musiciens et des troupes de spectacles de rue, à 15h30. Voir P. 17.

### Danse

**Point sensible**, déambulation dansée dans l'exposition Imago, par l'Atelier Saugrenu, **musée Réattu à 15h et 16h. Entrée libre. Voir Femmes en mouvement p. 16.**

## Conférence

**Que révèlent les écritures conservées dans les profondeurs du Rhône ?** par David Djaoui, archéologue-plongeur à l'invitation des Amis du vieil Arles, **salle d'honneur de l'hôtel de ville à 17h30, entrée libre.**

## Visite

**Dans la peau d'une femme romaine**, par Christine Berthon, **au Musée départemental Arles antique, à 11h. Entrée : 10 €, gratuit pour les abonnés. Voir Femmes en mouvement p. 16.**

## Projection-débat

**Femmes invisibles – survivre dans la rue**, documentaire de Claire Lajeunie, suivi d'un débat en présence de la réalisatrice, avec Marie-Françoise Colombani, auteure d'une enquête sur les femmes migrantes, **maison de la vie associative, à 18h30. Voir Femmes en mouvement p. 16.**

## Mardi 15 mars

### Conférence dansée

**Le tour du monde des danses urbaines**, par la danseuse brésilienne Ana Pi. De New-York à Paris, de Los Angeles à la Jamaïque, sur fond de vidéos, elle invite le public dans 10 villes cosmopolites où ces danses sont nées, **Théâtre d'Arles à 14h et à 19h. Tarif unique 4 €.**

## Mercredi 16 mars

### Fête de printemps des commerçants.

Atelier de street art, **place de la République. voir P. 4.**

### Concert

**Bertrand Belin + Orso Jesenka**, variété et rock folk, **au Cargo de Nuit à 21h (12/22 €).**

## Jeu 17 mars

### Conférence

**Les jeudis d'Arelate : le culte guérisseur d'Asclépios** par Raphaël Marabotto, **Maison de la vie associative à 18h30,**

**5 € pour les non adhérents.**

**L'aventure de madame Muir** de Joseph Mankiewicz, (1947) au ciné-fil proposé par la médiathèque, **Cinémas Actes Sud à 20h.**

## Café des sciences

**Le ventre serait-il notre deuxième cerveau ?** brasserie Le Malarte à 20h30.

## Théâtre

**Reflets nomades** par la compagnie Incidence, **au Théâtre d'Arles, à 20h30 (5€/3 €). Voir Femmes en mouvement p.16.**

## Vendredi 18 mars

### Documentaire

**Amy Winehouse**, diva soul, étoile filante éteinte, éclaire à présent le club des 27, **médiathèque à 18h.**

### Concerts

**Semaine sainte en Arles**, l'ensemble Musicatze sous la direction de Roland Hayrbedian interprète Litanies pour Ronchamp de G. Amy, **chapelle du Méjan à 20h30.**

**Sianna + S. Pri Noir**, **au Cargo de Nuit à 21h30 (10/18 €).**

### Cinéma

**Fatima** de Philippe Faucon, présenté par la Ligue des droits de l'homme, suivi d'un débat animé par le CIDFF. **Cinéma Actes Sud, à 18h30 (7,50 €, 6€). Voir Femmes en mouvement p.16.**

## Samedi 19 mars

**Fête de printemps des commerçants.** Voir p.4.

### Cinéma

**To be or not to be** d'Alan Johnson (1983), remake du film de 1942 est montré dans le cadre des Journées de la mémoire organisées par le musée de la résistance, **à la médiathèque à 14h.**

### Danse

**Sola ? No !** Spectacle de la compagnie Triade Nomade, autour de dix portraits de femmes, **sur l'esplanade de la Maison de la vie associative, à 17h15. Voir Femmes en mouvement, p.16.**

# À la rencontre des artistes

Entrer chez les artistes, dans leur atelier, là où l'idée prend forme, c'est la proposition d'Arles en Prémice, avec Itinéraire. Cette association d'étudiants de l'IUT d'Arles qui forme à l'administration des institutions culturelles, propose tous les ans un rendez-vous culturel à travers la ville. **Les 19 et 20 mars prochains**, c'est une série de parcours qui est proposée. Visite libre, en centre-ville, muni d'un plan pour rencontrer peintres, photographes, plasticiens, ou dénicher les plus belles œuvres de street art. L'artiste Miss Tic a notamment laissé quelques souvenirs à Arles, mais elle n'est pas la seule. Un autre parcours, en bus cette fois, permettra aussi d'aller découvrir l'antre des alchimistes du Groupe F et de rencontrer des artistes installés « hors les murs ». On pourra mettre la main à la pâte avec deux ateliers (sérigraphie et assemblage), ouvert à tous les créateurs, à partir de 7 ans. fb : itinerare

**Du 16 au 20 mars** : exposition de photos des élèves de l'ENSP, espace Van Gogh.

**Le 18 mars à 19h** : soirée inaugurale, espace Van Gogh.

**Les 19 et 20 mars, de 14h à 18h** : parcours libre en centre-ville pour découvrir les ateliers d'artistes. Et parcours Street Art, en centre-ville et à Barriol.

Samedi 19 mars (suite)

## Conférence

**Propos sur le voile**, proposée par Catherine Strumeyer avec Nathalie Martin, archéologue, Martial Gerez, historien de l'art et Patrick Banon historien, à la Maison de la vie associative, à 18h. Voir Femmes en mouvement p.16.

## Atelier photo

**Portrait et autoportrait**, animé par Nathalie Victor-Rétali, au 36Arles, 36, boulevard Clemenceau. Tél. 06 10 32 55 06. 15€. Voir Femmes en mouvement, p.16.

Dimanche 20 mars

## Foire aux plantes

**Stands plantes et biodiversité**, bd des Lices de 9h à 18h. Voir p. 4.

## Concert

**Semaine sainte en Arles**, le concert de la Loge olympique sous la direction de Julien Chauvin, interprète Stabat Mater de Boccherini, chapelle du Méjan à 11h.

## Visite

**Imago**, musée Réattu à 11h et 14h30.

## Conférence

**Les Wisigoths dans le Sud de la France : un épiphénomène ?** par Marc Heijmans, archéologue et membre de l'Académie d'Arles, Enclos Saint-Césaire à 17h30. Entrée libre.

## Atelier-photo

De 11h à 18h30, au 36 Arles. Voir 19 mars.

Mardi 22 mars

## Spectacle

**Paseo de textes... au tablaro d'un soir**, mots, toreo, films, musique et danse se conjuguent en faena artistique avec Arlette Bach, Isabelle Cousteil, José Manrubia et Henry Moati, Théâtre de la Calade à 20h30.

## Concert

**Semaine sainte en Arles**, l'Ensemble La Rêveuse sous la direction de Florence Bolton, interprète Abend Musik de Buxtehude, chapelle du Méjan à 20h30.

Mercredi 23 mars

## Lecture

**Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?** Les femmes dans les contes de fées, par Claudine Pellé. Aux Restos du cœur à 14h30. Tél. 06 07 40 57 59. Gratuit. Voir Femmes en mouvement, p.16.

Judi 24 mars

## Conférence

**Un mas de Camargue au détour d'un méandre**, Jean-Claude Duclos, conservateur en chef honoraire du patrimoine, retrace l'histoire du domaine du Radeau, au musée de la Camargue à 17h, sur inscription 04 90 97 10 82.

Vendredi 25 mars

## Concert

**Elmer Food Beat**, pop et rock, au Cargo de Nuit à 21h30 (20/25 €).

Samedi 26 mars

## Visite guidée

**La médecine, des gladiateurs à Van Gogh**. Delphine Lacapelle revient sur les traces laissées dans Arles par les médecines des différentes époques à 14h30. Gratuit sur inscription au service du Patrimoine 04 90 49 38 20.

## Sport

**Escrime**, journée de compétition régionale au Cercle d'escrime du pays d'Arles.

Dimanche 27 mars

**Escrime**, voir le 26 mars.

Mardi 29 mars



Photo : Valentin Durieux

**Le 19 mars de 11h à 18h** : parcours en bus. Sur inscription. Départ de la gare routière, première étape au musée de la Camargue et déjeuner tiré du sac, puis Groupe F et atelier de Jean-Claude Guerri à Mas-Thibert, atelier de Mehdi Mutashar, Michel Houssin et Manuel Salvat à Monplaisir. Tarif : 7€, 5€.

**Le 19 mars de 14h à 16h** : atelier sérigraphie, avec Lucie Ferlin, à l'espace Van Gogh.

**Le 19 mars à 20h30** : concert au Cargo de Nuit. MB14, L'étrouit petit pochon et Junior Vic Band. Tarif : 8€, 5€.

**Le 20 mars de 14h à 18h** : atelier assemblage, avec Thibault Franc, à l'espace Van Gogh. Sur inscription. Tél. :06 59 27 43 82.

## Atelier

**Traducteur d'un jour**, atelier d'allemand animé par Jörn Cambreleng, Collège des traducteurs à 18h30, gratuit sur inscription atlas@atlas-citl.org

Mercredi 30 mars

## Cinéma

**La Louisiane, un souvenir de France**, documentaire de Jean-Louis Mathon, pour Connaissance du Monde, cinéma Le Fémina à 14h30 (8/7/5 €).

## Conférence

**La colonisation numérique des esprits, des imaginaires et des corps**, par François de Bernard, invité par Upop, Maison de la vie associative à 18h30.

## Concert

**The Algorithm + Carpenter Brut**, dark metal, au Cargo de Nuit à 21h30.

Judi 31 mars

## Concert

**Musiques russes et slaves**, avec le conservatoire du Pays d'Arles salle polyvalente de Salin-de-Giraud à 19h. Entrée libre.

## Cinéma

**Soleil vert**, de Richard Fleisher, 1973 avec Charlton Heston, Chuck Connors, Joseph Cotten, Edward G. Robinson, au ciné-fil proposé par la médiathèque, cinémas Actes Sud à 20h.

## S'HABILLER À LA ROMAINE

L'association Arelate, journées romaines d'Arles, organise une initiation à la confection de vêtements romains, avec Christiane Casanova, archéo-styliste, Aurélie Coste, du musée Arles antique et Delphine Remeau, docteur en archéologie. Pour réaliser sa tenue et pouvoir participer aux défilés romains du prochain festival Arelate, du 15 au 21 août 2016. Dimanche 13 mars, adultes et enfants à partir de 10 ans (20/15/10 €). Tél. 04 90 49 47 11. carrie.arelate@gmail.com

## LES RENCONTRES DU « COURT »

Le ciné-club De Film en Aiguille organise un festival de courts métrages le samedi 5 mars de 13h30 à 17h dans quatre lieux dont la médiathèque. Six films sélectionnés seront projetés à 19h au Théâtre de la Calade. Suivra la remise de prix par un jury de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. Soirée à la Calade : 5€ / 2€ pour les adhérents.

## LE REVIVRE DES OIZEAUX

C'est la sixième édition de cet événement poétique en hommage au chant des oiseaux. L'association 2 Si 2La a invité trois artistes : Elisabeth Celle (photographies et atelier « danser l'oiseau »), Zsofia Pesovar (accompagnée de Catherine Bouchain) pour la présentation de leur film *Dans l'étendue du ciel bleu* et Cécile Veyrat pour ses chansons inspirées. Samedi 12 et dimanche 13 mars, espace Van-Gogh. Entrée libre, programme sur arles-agenda.fr

## ÉTAT-CIVIL

18 janvier au 15 février 2016

## NAISSANCES

Johakim Morand, Diego Combier, Tara Pichard Guillaume, Kylian Hottelard, Maylis Piollet, Amir Effroul, Gabriel Faiges, Diego Haladj, Ziyad Boutour, Sacha Martins, Léo Richard, Selena Flumian, Louisa Bernaba, Inès Mechakou, Salmarim Sadqi, Mohamed Bouaroua, Luka Vonet Otolara, Leny Baudet, Mehdi Ismaïli, Mathéo Silveira Correia, Meryem Rital, Jinnan Attmani, Eden Wagon, Jassim Laakrot, Kahil Salucci, Nélya Echaiti, Léo Lacan, Hâna Mekhalifa, Joud Nafaa, Mustapha Bensouna, Eden Castelbou, Camille Clavel, Marie Aubertin, Imane Khamouss, Ines Laoukili, Margot Servel, Léo Garcia, Yassine Tazouaout, Nathan Viviani, Amir Maroc, Léana Isoard Giovannini, Aloïs Coltel Mercier, Kelyan Gautier, Théodore Zakarias, Oumayma Bargach Azaïdi, Nour Benâriba, Lisandru Orsoni, Jade Sauzet, Lliana Senhaji Hazem, Adrian Fitas Marçal, Rayhan Mamhani, Liya Luc, Matéo Tabary, Célia Fabre, Chahine El Hassak, Mattéo Pellegrin, Milo Remeau, Alicia Pham,

## MARIAGES

Laurent Breyse et Mariam El Agy, Arnaud Froudière et Morgane Morganti, Mounir Hattouma et Zaina El Mostafaoui, Julien Richard et Sarah Roques, Bernard Salinesi et Nathalie Trivico, Michaël Denisoff et Jade Molina, Adil El Khoudri et Hafida Lakhchine, Ayoub Jide et Hajar El M'Chichi, Pascal Mischler et Samira Mrabti.

## DÉCÈS

Mamma Fanzou (80 ans), Maria Trevisan épouse Poggiolini (71 ans), Françoise Mirallez veuve Alarcon (100 ans), A Veng Vong (82 ans), Aladine Carlotti (88 ans), François Moreno (84 ans), Paul Rousset (82 ans), Pierre Heurteaux (86 ans), Jean Lopez (96 ans), Renée Mathieu (91 ans), Marius Favier (89 ans), Emmanuelle Soler veuve Bonhomme (100 ans), Madeleine Jauffret veuve Hournarete (97 ans), André Lorenzo (87 ans), Patrick Justamon (63 ans), Claudette Comte née Maurel (87 ans), Daniel Fualdés (68 ans), Marie Diego (91 ans), René Reynaud (85 ans), Roger Étienne (80 ans), Jean Galuy (78 ans), Marie Dijol (84 ans), Marcel Martinez (92 ans), Pierre Bouisseau (94 ans), Lucienne Lemoyne (89 ans), Bakhta Beddou épouse Benabid (67 ans), Laurence Cantier (86 ans), Yvonne Lareynie épouse Mariel (91 ans), Martine Méjean épouse Desnos (61 ans), Jeannine Pattegay épouse Pizon (94 ans), Jeanine Bazert veuve Jouve (88 ans), Eugène Bertora (91 ans), Anna Garcin épouse Ferrouillat (89 ans), Mohammed Bensalime (77 ans), Félix Chiapale (81 ans), Roland Vittecoq (68 ans), Jeanne Lagana veuve Virieux (92 ans).



Photo : O. Quérette / ektadoc / ville d'Arles

# Le micro-crédit un coup de pouce aux petits budgets

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville relance ce dispositif avec un nouveau partenaire, le Crédit Municipal d'Avignon.

Financer son permis de conduire pour décrocher cet emploi à quelques kilomètres de chez soi, ou s'offrir le scooter qui permettra d'aller travailler, payer des soins dentaires, faire face au délai de paiement d'une pension de reversion... Autant de situations qui peuvent être résolues grâce au micro-crédit personnel accompagné. Le CCAS relance ce service, mis en place en 2010, mais qui fonctionnait peu. Le 8 février 2016, c'est avec le Crédit Municipal d'Avignon que la convention a été signée (photo ci-dessus). La présence d'une agence à Arles va permettre de mettre en place un accompagnement plus efficace des emprunteurs et de renforcer la collaboration entre le CCAS et l'organisme bancaire.

## Qu'est-ce que le micro-crédit ?

Il s'agit d'un prêt, accordé par le Crédit municipal, pour financer un projet d'insertion sociale ou professionnelle, ou encore pour faire face à des

frais liés à un déménagement, des soins de santé.

## Qui est concerné ?

Tout Arlésien, ne faisant pas forcément l'objet d'un suivi par le CCAS, ayant des revenus mêmes minimes (RSA, etc...) et ne pouvant accéder à un crédit classique, peut s'adresser au CCAS pour monter un dossier. En contrepartie, il faut accepter l'accompagnement et présenter des capacités de remboursement.

## Comment ça se passe ?

Un entretien avec un agent du CCAS, spécialement formé à cette mission, permet de présenter le projet. C'est aussi un moment où l'agent peut orienter le demandeur, si nécessaire, vers un service social. Une fois le dossier constitué, il est transmis à l'agence arlésienne du Crédit Municipal, qui accorde ou non le prêt. Une réponse est donnée dans un délai de 15 jours environ. Il faudra ensuite ouvrir un compte courant dans cette agence. L'accompagnement du CCAS continue pendant toute la durée de remboursement.

## Le prêt

Montant : de 300 à 3000 €. Durée de remboursement : de 6 mois à 36 mois maximum. Taux : 3,84 % au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (taux fixé au niveau national pour les micro-crédits). Pas de frais de dossier ni de caution. Assurance décès-invalidité recommandée mais non obligatoire.

Le Crédit Municipal d'Avignon est l'un des 18 établissements publics de ce type qui existent encore en France. Il assure des services de tenue de comptes courants, de placements et de prêts personnels, mais aussi de prêts sur gage et de micro-crédits, avec une vocation sociale affirmée. Ainsi, les fonds déposés sur les comptes à vue et les placements des clients sont utilisés sur place et immédiatement pour consentir les prêts sur gages et les prêts personnels. Agence d'Arles, 24 boulevard Emile-Combes. Tél. 04 90 47 06 97.

S'adresser au CCAS, 2, rue Aristide-Briand, Arles. Tél. 04 90 18 46 80. Et lors des permanences dans les maisons de quartier et les mairies annexes.

## FORMATIONS EN COMMERCE ET SERVICES

Le lycée Jeanne d'Arc propose une journée portes ouvertes le samedi 19 mars de 9h à 13h. L'établissement fournit des formations à partir de la classe de 3<sup>e</sup> pour une Prépa professionnelle. On peut aussi y préparer un CAP Vente - option B, le bac professionnel commerce, le bac professionnel SPVL (Service Proximité et Vie Locale), et continuer en BTS de Management des unités commerciales (MUC).

## JOURNÉE DE L'AUDITION

Dans le cadre de la 19<sup>e</sup> Journée nationale de l'audition, le jeudi 10 mars, le service communal hygiène et santé propose des dépistages auditifs en présence d'un audioprothésiste (de 9h à 12h, 12 boulevard Emile-Zola). L'après-midi, le dépistage se fera à la Maison du soin, rue Marius-Jouveaux. Le 11 mars, pour les apprentis du CFA-Bâtiment et le 15 mars à l'IUT. Des informations sur la prévention seront également dispensées. Tél. 04 90 49 35 54.



**Serge Berthomieu**

**Arles en avant**

Comme promis, voici la suite de ma tribune du mois d'Octobre (mon intervention au Conseil Municipal lors du Débat d'Orientation Budgétaire).

Suite de nos propositions :

« - Fourchon, autour de la caserne des pompiers, du Symadrem et de l'hôpital devrait recevoir un quartier d'entreprises avec des bureaux de différentes dimensions dans un cadre de verdure et avec des constructions modernes à « Hautes Qualités Environnementale ».

Cela permettrait d'accueillir de nouvelles entreprises autour de l'intelligence, des nouvelles technologies et de la recherche (laboratoire, ...).

L'objectif étant d'attirer une nouvelle population d'ingénieurs et de familles à revenus élevés, afin de relancer l'emploi, le commerce et les revenus fiscaux de la ville (pour ne pas augmenter les impôts).

Réhabiliter nos entrées de ville.

La friche des anciennes papeteries Etienne doit être valorisée, pas à cause mais grâce à son positionnement au bord du Rhône pour recevoir un « éco pôle » avec des entreprises spécialisées dans l'environnement, les cindyniques et la construction HQE en zone inondable, grâce à l'innovation et aux nouvelles techniques, et soutenir le projet de pôle universitaire de la CCI du Pays d'Arles.

Cet espace accompagné par des espaces verts et des aménagements de pistes cyclables, ainsi que des lieux de vie au bord du Rhône.

- Au Nord d'Arles, une grande zone commerciale, comme nous pouvons rencontrer dans les grandes villes nous permettrait de donner une image moderne, avec des enseignes réputées et attirer de nouveaux clients de la vallée des Beaux et de tout le pays d'Arles.

- L'espace entre le Viguerat et la rocade pourrait recevoir un sentier naturel et de santé arboré qui donnerait notamment au quartier de Griffeuille une vie plus paisible, relié au marrais de Beauchamps et à la trame verte de Pont de Crau.

Beaucoup de terrains proches des quartiers (inondables ou non) pourraient accueillir des jardins ouvriers et des espaces verts.

Par ailleurs, mettre en valeur nos espaces ruraux, en mettant en avant les produits locaux de nos agriculteurs, la Maison du riz étant un bon exemple.

Nous devons garder dans notre grand territoire la spécificité de nos villages.

Mas-Thibert à besoin d'une Zone Artisanale et d'une réhabilitation de l'habitat.

Si nous continuons à voir le village se vider l'existence de l'école sera tôt ou tard remise en question.

Salin de Giraud doit avoir son cadre unique préservé et valorisé ; recevoir un « éco hôtel », camping, animation écologique autour de la mer et du Rhône, développement de la co-culture.

En vous soumettant ces quelques idées et suggestions, je fais appel à votre sagacité mais aussi envers votre devoir d'élus envers nos concitoyens.

Nous nous devons de leur offrir un futur clair, atteignable et réalisable ».



**Cyril Juglaret**

**Les  
Républicains-  
UDI**

Comme un terrible aveu qu'ils n'ont finalement rien compris.

Les uns, Hervé Schiavetti en tête et son Adjoint aux Finances Nicolas Koukas, en cédant une nouvelle fois à la facilité et en décidant d'augmenter les impôts des arlésiens en 2016 !

Les autres, les élus socialistes, en s'abstenant sur le vote du budget de leur majorité, et en fuyant leurs responsabilités.

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ils juraient tous avoir tiré les leçons, avoir compris, faire désormais de la politique autrement, au plus près et dans l'intérêt des citoyens...Et pourtant.

Le vote du budget 2016 aurait du être le moyen d'affirmer un changement de politique, qui colle aux préoccupations et aux attentes des arlésiens !

Au lieu de cela, c'est un triste spectacle que nous a offert la « majorité » d'Hervé Schiavetti, un triste budget. Dont on ne retiendra qu'une seule chose finalement : le renoncement !

Alors que n'importe quel bon père de famille comprendrait aisément face à des baisses de recettes, la nécessité de faire des sérieuses économies, ils ont préféré cette fuite en avant et l'augmentation de nos impôts. Avec une insouciance déconcertante : il manque dans les caisses environ 1,5 millions d'euros...le point de fiscalité est de 300 000...donc j'augmente de 5 % ! Donc quand le besoin sera de 3 millions, ce sera 10% en plus ? Et ainsi de suite ?

Car la seule solution, avec bien entendu le développement de l'attractivité de notre territoire qui génère des recettes, c'est de faire des économies, de moderniser l'appareil municipal, de repenser le service public rendu aux arlésiens.

Au lieu de rationaliser les dépenses, de contenir la masse salariale, on préfère ponctionner les arlésiens en refusant d'agir sérieusement pour l'éviter .....si.. de 0,4 millions d'euros sur un budget total de près de 100 millions...De qui se moque-t-on ?

Tout en dénonçant cette augmentation et finalement cette politique municipale, les socialistes ont de leur côté préféré les petits arrangements « majoritaires » plutôt que stopper la spirale infernale en refusant comme nous de voter ce budget !

C'est ça aujourd'hui l'équipe municipale d'Hervé Schiavetti : un navire qui prend l'eau de toutes parts, un capitaine qui a déserté le pont du bateau et un équipage divisé, certain du naufrage, mais qui continue de faire illusion.



**Pierre Chenel**

**Front national  
Arles Bleu  
Marine**

Il est bien évident que la notion de laïcité a évolué au cours d'un demi-siècle, surtout avec le progrès technique, mais il est clair que les lois de 1905 de séparation de l'Église et de l'État (Brilland-Combes) restent valables.

Des écrivains du XIXème siècle (Littré-Péguy) en donnent une définition parfaite : « Conception politique impliquant la séparation de la société civile et de la société religieuse, l'État n'exerçant aucun pouvoir religieux, et les églises, aucun pouvoir politique. »

La loi de 1882 l'avait dit dans son préambule : « La laïcité est la conséquence de la neutralité de l'État et la garantie de l'unité morale de la nation. »

Les socialistes ont donc instauré une Charte de la laïcité et croient dur comme fer, tout comme notre premier ministre et son numéro à l'Assemblée Nationale, entonnant avec effet de manche : laïcité, laïcité, laïcité... Son ministre de l'intérieur B Cazeneuve, de son côté, sur RTL : « Ce n'est pas un délit que de prôner le djihad. »

Moyennant quoi, des gens de bonne foi, sincères, naïfs et crédules, se laissent abuser. Être laïque, dans les années 50, avait un sens bien précis. Aujourd'hui, une autre religion, l'islam, jusqu'alors discrète, connaît une expansion à l'échelle mondiale, avec les profits du pétrole. Nous sommes bien loin de petit père Combes. L'islam a pris une telle extension, particulièrement en France, que défendre la laïcité consiste aujourd'hui, à éviter un suicide collectif et ne pas abandonner nos principes républicains, seuls garants pour « ses mécréants, ses gens du livre ».

Il y a donc contradiction flagrante entre le fait de se dire laïque officiellement et donner, en même temps, des gages aux Imams, en tolérant et encourageant la prolifération des mosquées (Cf. Fréjus).

Généreux par définition, nos hommes au pouvoir, refusent de savoir la vérité lorsque celle-ci ne correspond pas aux dogmes gratuits, choisis sans vérification. On pourrait parler « d'auto-obscurantisme » bien commode mais scandaleux.

Il ne faut pas s'étonner, si l'on choisit, sans aucun ostracisme, le parti politique qui offre le maximum de détermination et garantie face à ce nouveau péril.

Les bouleversements économiques relatifs à la nouvelle distribution des richesses du sous-sol, se sont traduits par une nouvelle distribution des religions. Paroles, discours généreux sur l'œcuménisme et autres fariboles intellectuelles, s'avèreront inutiles. Mais seulement Acta Non Verba, contrairement à la doctrine officielle, Verba Non Acta.

Arnaque intellectuelle, pour des naïfs avides de bonne volonté face aux dangers.

Un passé douloureux en Europe, et des exemples actuels en démontrent le contraire.

La laïcité, arme à double tranchant, peut devenir suicidaire face à l'islamisme, dérive fréquente et incontournable de la religion musulmane. Il s'agit en réalité d'un choix de civilisation.

La loi du 27 février 2002 prévoit que : « lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ». C'est dans ce cadre que les élus de l'opposition comme ceux de la majorité s'expriment chaque mois dans Arles Info afin d'informer les citoyens de leurs positions sur la politique



**Nora Mebarek-Makhlouf**  
**Socialistes et apparentés**

**P**ourquoi nous n'avons pas voté l'augmentation des impôts :

Depuis bien des années, nous savons les contraintes structurelles qui pèsent sur notre commune. Elle est la plus étendue de France métropolitaine, a subi des crises économiques successives entraînant la fermeture de nombre de nos entreprises, et abrite de nombreuses familles en situation de fragilité.

Depuis bien des années, nous savons que ces contraintes pèsent sur le budget de notre ville et nous limitent dans nos choix d'investissements, qu'ils préparent l'avenir comme les digues ou le patrimoine, ou qu'ils améliorent le quotidien comme les écoles, la voirie, la propreté.

Et pourtant, depuis 1995, les élus socialistes travaillent sans relâche au sein de la majorité, pour permettre de dégager de nouvelles recettes, et être le plus efficace dans nos choix de dépense.

Depuis des années, nous portons des choix, des propositions dans ce sens. Parfois, avons-nous été entendus, parfois non. Notre seule crainte, exprimée à chaque débat d'orientations budgétaires, était d'arriver à la situation actuelle que les réformes structurelles que nous proposons auraient pu permettre d'éviter : n'avoir d'autre choix que d'augmenter la fiscalité pour faire face.

Les baisses de dotation de l'Etat, continues depuis 2008 et si prévisibles, ne sauraient à elles seules justifier le choix d'augmenter les impôts. Elles ne sauraient masquer ce manque d'anticipation qui nous a amenés à ne pas voter le budget 2016, laissant au Maire la responsabilité de ce choix personnel.

Nous continuerons dans nos délégations respectives à participer à l'action de notre commune, aux côtés de tous les élus de la majorité. Au moment où Arles, grâce notamment aux soutiens dont elle a bénéficié de la part de ses partenaires, Etat, Département, Région, est à l'aube d'une nouvelle ère, une seule ambition nous anime : Etre le plus efficace pour répondre aux préoccupations quotidiennes des arlésiennes et des arlésiens et préparer l'avenir.



**Nicolas Koukas**  
**Pour Arles**

**D**epuis 2010, le CCAS de la Ville d'Arles propose aux personnes en difficulté d'accéder au microcrédit.

Or, peu d'Arlésiens ont utilisé cette offre. Et pour cause, il fallait se rendre à Marseille pour monter le dossier et les taux pratiqués alors par l'organisme prêteur étaient trop élevés. Ces complexités étaient un véritable frein pour les administrés qui ont bien souvent renoncé à monter un dossier.

C'est pourquoi en tant que Vice-Président du CCAS je viens de signer un nouveau partenariat, avec cette fois-ci, le Crédit Municipal d'Avignon, qui a aujourd'hui pignon sur rue à Arles, avec l'ouverture sur le boulevard Emile Combes de leur nouvelle agence.

Pour certains Arlésiens, les difficultés financières sont plus que problématiques et l'accès à un crédit classique leur est impossible. Le CCAS a donc décidé de se réapproprier cette offre pour ceux qui à un moment donné ont besoin de financer une caution en vue d'un déménagement, de s'équiper avec du petit-électroménager, d'assurer le financement de leur permis de conduire ou encore d'accéder à une formation qualifiante non prise en charge par les organismes d'Etat. Pour toutes ces raisons du quotidien que l'on rencontre et qui suscitent un besoin de financement, il était nécessaire de réactualiser cette opération.

L'objectif est ici de soutenir les projets personnels des Arlésiens dans le but d'une insertion socio-économique et professionnelle.

Les agents du CCAS sont là pour accompagner tout demandeur, de la constitution du dossier jusqu'à la clôture du prêt.

Je me félicite de cette initiative, car elle peut aider de nombreux Arlésiens : les bénéficiaires de cette offre peuvent être des travailleurs, des retraités, des étudiants, des demandeurs d'emploi, des allocataires des minima-sociaux ou des personnes confrontées à un accident de la vie.

Le CCAS dont le fondement est aussi l'accompagnement des plus fragiles va répondre là, à un besoin essentiel.

<b>MAIRIE D'ARLES &amp; STANDARD</b>	04 90 49 36 36
<b>MAIRIES ANNEXES</b>	
• Salin-de-Giraud	04 90 49 47 00
• Raphèle	04 90 49 47 27
• Le Sambuc	04 90 49 47 13
• Moulès	04 90 49 47 28
• Mas-Thibert	04 90 49 47 20
<b>SERVICES</b>	
• Accueil cabinet du maire	04 90 49 36 00
• État-civil, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,	04 90 49 38 49
• Passeport et CNI,	04 90 49 38 92
• Habitat, 5, rue Molière,	04 90 49 47 40
• Élections, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,	04 90 49 36 53
• Enseignement, Espace Chiavary,	04 90 49 59 95
• Antenne universitaire, espace Van-Gogh	04 90 49 37 53
• Service des sports, rue F.-de-Lesseps,	04 90 49 36 85
• Cimetières, cour des Podestats,	04 90 49 37 62
Urgences dimanches et fériés,	06 76 86 48 77
• CCAS, 2, rue Aristide-Briand,	04 90 18 46 80
• Police municipale, 16, bd Clemenceau	04 90 49 39 92
<b>ENFANCE</b>	
• Crèche collective Lou Pitchounet, 15, rue du Dr-Fanton,	04 90 96 32 12
• Crèche familiale, 2, rue Marius-Allard,	04 90 18 59 46
<b>Structure multiaccueil</b>	
• La Souris verte, rue Marius-Allard,	04 90 93 68 51
• La Poule rousse, Barriol,	04 90 93 76 80
• Pigeon vole, Trinquetaille,	04 90 98 39 35
<b>Halte-garderies</b>	
• Van-Gogh, place Felix-Rey,	04 90 49 70 29
• Gribouille, 10 rue du dr.-Schweitzer,	04 90 96 35 50
• Relais assistants maternels, 12, bd Émile Zola,	04 90 49 47 79
<b>ANTENNES MAIRIE</b>	
• Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie	04 90 96 22 61
• Pont-de-Crau, place du Cabaret-Neuf	04 90 96 31 75
• Griffeuille, place Vincent-Auriol	04 90 96 85 25
• Trébon, Mas-Clairanne	04 90 96 53 61
<b>Maisons publiques de quartier</b>	
• Griffeuille, place Vincent-Auriol	04 90 18 95 03
• Barriol, place Maurice-Thorez	04 90 96 44 70
• Trébon, 2, rue Marius-Allard	04 90 96 53 61
• Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie	04 90 96 22 61
Accompagnement scolaire (ATP)	04 90 49 47 49
ATP à Barriol	04 90 18 96 34
Maison de la Vie associative	04 90 93 53 75
Office de tourisme	04 90 18 41 20
Allô Propreté	04 90 49 39 40
Allô Travaux	04 90 49 39 50

Magazine d'information de la Ville d'Arles - N°200 MARS 2016 • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Philippe Thuru • DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION Christophe Cachera • RÉDACTION Marie-Pierre Garrabos (rédactrice en chef), Frédérique Bourguet, Mélanie Vallat-Cristianini, Françoise Maurette, Jean-Pierre Autheman • ILLUSTRATION DE COUVERTURE José Manrubia • PHOTOS Service photo de la Ville d'Arles, Patrick Mercier • MISE EN PAGE C. Kay, B. Ghesquière • IMPRESSION Pure-impression • DÉPÔT LÉGAL 7 mai 2003 • ISSN 1283 5900 • RÉDACTION TÉL. 04 90 49 37 92 • COURRIEL [magazine@ville-arles.fr](mailto:magazine@ville-arles.fr) • DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES Hôtel de ville BP 90 196

13637 Arles cedex  
tél. 04 90 49 37 92  
fax 04 90 49 85 48  
[www.ville-arles.fr](http://www.ville-arles.fr)



municipale. [L'exercice du droit d'expression... doit répondre à une certaine neutralité dans le choix des sujets abordés... et s'abstient de prises de position électorale, partisane et polémique]. Réponse ministérielle publiée au JO Sénat du 7 août 2003, p. 2551.



## ENTRÉE DANS LA LUMIÈRE

Lola Jalabert fait partie de la nouvelle équipe en charge de l'organisation des spectacles taurins. Fille et nièce des précédents « empresas », sœur du torero Juan Bautista, elle travaille, en toute discrétion, à moderniser cette tradition et à faire des arènes d'Arles « une référence ».

C'est la période de l'année qu'elle préfère. Ces quinze jours qui précèdent le premier paseo dans les arènes. La pression est à son comble alors qu'il faut gérer la billetterie, répondre aux demandes des journalistes, tout en veillant au transport des toros, à l'installation des toreros et en gardant un œil sur la météo. Une feria réussie est le produit d'une mécanique sensible, qu'un grain de sable peut enrayer au tout dernier moment. Mais pour Lola Jalabert, ce stress est le piment indispensable à ce métier qu'elle exerce depuis dix ans, dans les coulisses de chaque feria. « Être dans l'ombre ne me dérange pas du tout, au contraire ! Je veille à ce que tout se passe bien sur la piste. » Aujourd'hui, elle doit pourtant s'exposer davantage. À 30 ans, cette jeune maman est l'un des quatre associés de Ludi Arles Organisation, l'entreprise qui a été choisie par la Ville pour organiser les ferias. Lola y est aux côtés de son frère, Jean-Baptiste, d'Alain Lartigue et François Cordier. « Pour mon frère et moi, cela s'est fait naturellement. C'était notre tour d'y aller, de continuer le travail de mon père et de mon oncle. » Si Jean-Baptiste -Juan Bautista- est l'un des toreros les plus connus et les plus talentueux du milieu, Lola travaillait sous la direction de Marc et Luc Jalabert, empresas des arènes d'Arles depuis 17 ans. Ce n'était pourtant pas une vocation. La jeune fille, étudiante en école de commerce, voulait voyager, s'aventurer sur des terres inconnues, après avoir bouclé sa formation en Irlande. « J'ai commencé par travailler dans le milieu de la mode à Paris, mais je ne m'y suis pas plu. Une place s'est libérée aux arènes et comme j'y travaillais, l'été, pendant mes études, pour gagner quatre sous, j'ai continué. » En charge de la communication, Lola y a appris à faire face aux imprévus, à s'adapter à un public toujours différent. « C'est tout sauf routinier, ce qui me correspond bien. » Aujourd'hui, à la tête de l'entreprise, elle relève un nouveau défi, en appréciant d'être entourée d'un trio expérimenté. « Alain Lartigue (gestionnaire des arènes de Bayonne, ndlr) est dans le milieu depuis long-

temps, François Cordier s'occupait déjà de la comptabilité avec mon père et mon oncle, nous avons une relation de confiance. Et avec mon frère, nous nous complétons. Lui est en charge des cartels, son image est un atout. Moi je gère l'organisation, je m'occupe désormais aussi de la gestion du personnel et je regarde la comptabilité. Les sommes en jeu sont très importantes, nous devons inventer sans cesse pour gagner un nouveau public, attirer davantage les jeunes, travailler en direction des entreprises. »

L'objectif n'est pas seulement financier : faire vivre cette tradition, c'est aussi une question de valeurs à transmettre, le travail, le courage, le dépassement de soi. Lola Jalabert sait bien qu'elle avance en terrain miné : la tauromachie fait l'objet d'attaques incessantes et de plus en plus virulentes. « Moi j'ai grandi avec mais je comprends qu'on puisse ne pas aimer. » Sa réponse aux détracteurs, c'est de monter les plus beaux spectacles, donner le plus bel écrin à ces valeurs qui sont autant de repères qu'elle estime importants.

Pour autant, Lola est bien décidée à faire vivre cette tradition avec son temps. La Goyesque, par exemple, offre un espace de créativité inégalé. Pour monter cette corrida qui met en scène des toreros en costume du XVIII<sup>e</sup> siècle dans une arène décorée par un artiste, Lola est à tous les postes. Bonne fée pour trouver les moyens de réaliser le rêve du créateur, bâches géantes, pochoirs, poudre d'or, et autres accessoires du mirage, elle met les mains à la pâte la nuit durant, au moment où il s'agit de transformer les arènes. Près de trois ans après, elle se souvient encore de ces milliers de pétales de roses qu'il a fallu détacher des tiges pour les répandre sur la piste. En ce moment, elle travaille déjà à donner vie au projet de Luis Francisco Espla, qui signera le décor de la Goyesque de septembre prochain. Pour la première fois, l'artiste sera aussi torero. « Avoir des projets, inventer, c'est ce qui me plaît ».